VOLUME XIX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 24 JUIN 1931 NUMERO 4



LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Parlement Fédéral

ADOPTION DU BUDGET BENNETT

Après un débat qui durait depuis plus de trois semaines, le gouvernement l'emporte par une majorité de 30 — Un discours de quatre heures du chef de l'opposition

Ottawa. — Le débat sur le budget qui durait depuis le 1er juin, a pris fin jeudi soir. La fin de la séance a été marquée par trois votes, l'un sur le sous-amendement Spencer (progressiste), le second sur l'amendement Ralston (libéral), le troisième sur la motion principale, le budget proprement dit. Le sous-amendement progressiste a été battu par un vote de 15 à 165; l'amendement libéral par un vote de 70 à 169. Finalement le budget fut adopté par une majorité de 30 voix, par un vote de 102 à 72.

Un discours de M. King

L'avant-veille, M. Mackenzie King, chef de l'opposition libérale, avait prononcé un grand discours de quatre heures sur le budget qu'il a critiqué point par point.

Ce que M. King a voulu montrer sans aucun doute, c'est que M. Bennett, qui voulait se créer une réputation de grand économiste, n'a pas atteint la cible. Son premier discours du budget était un coup d'essai, une tentative de novice et non pas ce grand coup de maître que prétendent les ministériels. Il a montré à la droite qu'il y avait autre chose que le discours de Winnipeg au commencement de la campagne électorale, que le premier ministre n'est ni le grand financier que l'on cherche à faire croire au peuple, ni le messie sauveur des dépressions, ni le bâtisseur de notre avenir national.

Parlant du chômage, il proposa au gouvernement de former une commission du genre de celle qui fut établie lors des explosions qui détruisirent une partie de la ville de Halifax. Elle seule pourrait enrayer la très pénible situation de nos ouvriers qui sont effrayés de l'avenir immédiat.

M. Mackenzie King a remporté un grand succès oratoire. Il avait la répartie facile et drue, une phrase aisée et un geste énergique. Ses partisans l'ont applaudi continuellement.

M. Fernand Rinfret

M. Rinfret fit aussi une critique générale du budget: "Si au lieu de promettre des chemins de fer, dit-il, des ponts, des rayons de lune, des secours aux chômeurs et à l'agriculture, d'augmenter les prix du beurre en remplaçant le beurre diabolique de la Nouvelle-Zélande par le beurre angélique de l'Australie; si au lieu de faire toutes ces promesses, le premier ministre avait été assez courageux pour dire: "Dans mon premier budget à la Chambre, je taxerai le combustible, je taxerai le thé, je taxerai les oranges, j'imposerai une taxe sur les chèques, j'ajouterai un sou au port des lettres, et quand j'aurai fait tout cela, je me détaxerai moi-même de 25 p. c. en réduisant l'impôt sur mes revenus", j'affirme que non, seulement il serait assis de ce côté-ci de la Chambre, mais il n'aurait jamais pu terminer un discours semblable devant des électeurs intelligents."

Le chômage

M. J.-S. Woodsworth espère que le budget ne sera pas adopté avant que le gouvernement n'ait annoncé sa politique à propos du chômage. Une conférence des autorités provinciales et fédérales, à ce propos, est devenue nécessaire, et il est déplorable que le sénateur Robertson, ministre du travail, se soit prononcé dans l'autre sens.

M. W.-W. Kennedy, député conservateur de Winnipeg, est d'avis que le chômage est devenu une question nationale. Il a la certitude, étant conservateur, que le gouvernement va s'en occuper.

M. Kennedy apporte tout de même la constatation que dans sa circonscription de Winnipeg, le chômage exerce ses ravages.

Le vote du budget marque le premier indice sérieux de la fin prochaine de la session.

HOOVER PROPOSE UN MORATORIUM

Le payement des dettes internationales de guerre suspendu pendant un an à partir du 1er juillet

Washington. — M. Herbert Hoover, président des Etats-Unis, propose de suspendre pendant un an, à partir du 1er juillet, le payement des dettes internationales des gouvernements aux Etats-Unis, des dettes de réparations et de secours, capital et intérêt, à condition que les puissances concernées acceptent un accord semblable entre elles.

Vingt et un des principaux sénateurs et dix-huit membres du Congrès approuvent cette attitude.

Le but du président Hoover est de consacrer une année au rétablissement économique du monde et de permettre aux gouvernements débiteurs de recouvrer leur prospérité nationale. Il conseille aux Américains de se montrer bons créanciers et bons voisins dans leurs propres intérêts. Le président ne songe pas le moins du monde à une annulation des dettes. Il veut simplement venir en aide à la dépression économique en Europe.

Cette proposition, pour prendre effet, doit naturellement être endossée par le Congrès.

L'Angleterre, l'Italie, l'Allemagne et l'Autriche ont immédiatement signifié leur entière approbation. La France n'a pas encore donné sa réponse définitive, mais on croit qu'elle ne tardera pas.

La limitation du nombre des prêtres au Mexique

Mexico. — La loi restreignant le nombre des prêtres dans l'Etat mexicain de Vera-Cruz à un par 100,000 de population est en vigueur depuis quelques jours.

S. Ex. Mgr Léopold Ruiz y Florès, nonce au Mexique, a annoncé qu'il refuse de nommer les onze prêtres qui seuls peuvent exercer le ministère dans l'Etat de Vera-Cruz en vertu de la nouvelle loi. Il a ajouté que les prêtres ont reçu l'ordre de rester à leurs postes et de continuer leur ministère en dépit de la loi.

Nouvelles Brèves

MOOSE JAW, Sask. — La convention libérale de la Saskatchewan a réélu comme chef M. James Gardiner, ancien premier ministre.

TORONTO. — Le Dr Robert-A. Pyne, ministre de l'instruction publique d'Ontario, sous le régime Whitney, de 1905 à 1918, est décédé subitement. Il était âgé de 76 ans.

TORONTO. — Des écrivains de toutes les parties du pays se réuniront ici du 22 au 26 juin, pour assister à l'assemblée annuelle de l'Association des Auteurs Canadiens.

WASHINGTON. — Le nouveau ministre du Canada aux Etats-Unis, l'hon. W.-D. Herridge, est arrivé à Washington et a présenté ses lettres de créance au président.

PANAMA CITY. — Le colonel J.-L. Siler, chef du service de santé de la zone de Panama, a déclaré non autorisée et fort eagérée l'information que la malaria sévit sur l'isthme.

HENDAYE, France. — Le cardinal Segura y Saenz, primat d'Espagne, a commencé une retraite d'une durée indéfinie au monastère du mont Bétharram.

HANKOW, Chine — Conformément à un ordre du gouvernement, douze communistes, dont, paraît-il, plusieurs chefs, ont été exécutés dans cette ville.

NANKIN. — Le cinquième congrès plénier du comité exécutif central du Kuo-Mintang a réélu Chiang Kai-Shek président de la République chinoise.

FRIEDRICHSHAFFEN, Allemagne — Le dirigeable "Graf Zeppelin" s'est affloué sur le lac Constance vendredi, démontrant qu'il lui est possible de se poser sur l'eau sans l'aide d'une équipe.

VARSOVIE — L'Université de Varsovie a décidé de conférer un doctorat honoraire au pianiste Paderewski et le conseil municipal donnera le nom du pianiste à un quartier de la banlieue.

SUR LA FERME DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE

L'hon. Albert Préfontaine démontre devant un jury qu'il pratique la culture mixte qu'il prêche

Jeudi dernier, l'hon. Albert Préfontaine, ministre de l'agriculture, a démontré que la culture mixte paie au Manitoba, devant un jury de douze hommes ayant à leur tête le premier ministre John Bracken. Notre ministre de l'agriculture préconise depuis longtemps l'avantage de la culture mixte comme assurance contre les hasards de la fluctuation des prix des grains. Il a fourni la preuve, jeudi, qu'il met en pratique ce qu'il prêche.

M. Préfontaine et ses invités sont partis du palais législatif, en autos, pour se rendre sur sa ferme de 400 acres située à un mille du village de Saint-Pierre. Ils ont été reçus par Mme Préfontaine, aidée de son fils et de Mme P.-A. Préfontaine, qui leur ont offert un magnifique dîner où figuraient surtout les produits de la ferme.

Les visiteurs ont pris un vif intérêt à la grainerie, à l'imposante étable et aux troupeaux composés de vaches, de chevaux et de porcs de race. Dans les champs, ils ont pu voir là où des expériences avaient été faites pour l'extermination chimique des plantes nuisibles.

M. Préfontaine a avoué qu'il se glorifiait tout spécialement de son système d'aqueduc privé, alimenté par un puits de plus de 300 pieds, qui distribue une eau abondante, claire et fraîche dans toutes les parties de la ferme.

Après le dîner, les visiteurs se sont rendus, non loin de là, sur la ferme du fils aîné de M. Préfontaine, Edmond, où ils ont vu seize vaches Holstein traites à la machine. Le propriétaire a dit qu'il fait $175 par mois avec son lait, dont la moitié est convertie en beurre et le reste envoyé à la ville.

A l'occasion de cette visite, une écrémeuse De Laval a été offerte au ministre, pour commémorer le deuxième anniversaire de l'ouverture de sa grande étable.

Le jury a été unanime à proclamer le succès de l'hon. Albert Préfontaine comme fermier pratiquant la culture mixte.

La randonnée à travers la vallée de la rivière Rouge jusqu'à St-Pierre a montré qu'en dépit du besoin d'autre pluie, cette région est la plus verte que l'on puisse trouver dans l'Ouest cet été.

Les invités de M. et Mme Préfontaine étaient: le premier ministre Bracken; MM. Niel-S. Dow, de la compagnie De Laval; J.-H. Brittain, surintendant de la "Swift Canadian Co."; Albert Oldershaw, de la "Swift Canadian Co."; John McLean, département de la crèmerie de T. Eaton; Charles Gaudette, gérant de la Crèmerie de Saint-Boniface; J.-M. Speirs, gérant général de la "Modern Dairy"; George Batho, directeur des publications agricoles du gouvernement provincial; T.-J. Coyle, courtier; L.-A. Gibson, commissaire provincial de l'industrie laitière; William Bailey et D. Moore, de la "City Dairy".

Dix millions de dégâts dans le port de Saint-Jean, N.-B.

Saint-Jean, N.-B. — Un désastreux incendie qui s'est déclaré sur les quais de Saint-Jean a causé pour dix millions de dégâts. Dix-sept hangars et le hall d'immigration ont été brûlés. Un vapeur du Pacifique Canadien et un certain nombre de bateaux de pêche, ainsi que de 100 à 150 wagons de chemin de fer ont été détruits. On croit qu'un comptable a péri en cherchant à sauver des documents.

Le désastre a eu pour origine un petit incendie dans un hangar qui s'est développé avec une rapidité extraordinaire.

Ferguson et les orangistes

Hamilton. — Des membres de la "Grand Orange Lodge" d'Amérique du Nord ont obtenu le retrait d'une proposition de censure à l'adresse de M. G.-H. Ferguson, pour la visite que le haut commissaire du Canada à Londres a faite à Sa Sainteté Pie XI. Stuart Adrain, de Régina, avait formulé cette proposition.

En Autriche



Vienne. — Mgr Ignace Seipel, ancien chancelier d'Autriche, a accepté l'offre du président de former un nouveau cabinet pour mettre fin à la crise ministérielle qui sévit actuellement en Autriche.

ECHOS D'EUROPE

Un traité d'amitié entre l'Allemagne et la Russie

Berlin. — Un nouveau traité russo-allemand qui n'est virtuellement que le renouvellement du fameux traité d'amitié de 1926 est parti pour Moscou où le ministre des Affaires Etrangères des Soviets doit le signer. Le nouveau traité est perpétuel, sauf avis de dénonciation douze mois d'avance.

Le traité de Rappolo, signé en 1922, demeure la base des relations entre les deux pays, qui consentent à entretenir un contact amical afin de faciliter leurs relations touchant les questions économiques ou politiques intéressant les deux pays.

Les critiques de Pershing

Londres. — L'ouvrage du général publié d'abord dans le "New York Times", puis en livre, est vivement critiqué à Londres par tous les journaux. Le général semble avoir ramené la guerre à un événement dont il est lui-même le centre et il se glorifie de l'obstruction qu'il a causée en 1917 et 1918 parce qu'il ne voulait pas se soumettre aux ordres de Foch.

Le "London Post" estime que ses mémoires ont manqué non seulement de générosité, mais de justice. Le "Daily Mail" ne voit pas pourquoi le général américain critiquerait l'armée anglaise, quand les Anglais n'ont pas voulu publier de critiques contre l'armée des Etats-Unis.

Le Saint-Siège et l'Italie

Rome. — D'après une déclaration autorisée, deux des questions que le gouvernement italien et le Saint-Siège ont à résoudre, pour le règlement de leur conflit, sont celle d'une formule pour satisfaire la demande d'excuse que le Pape a faite et l'assertion du gouvernement italien que l'Eglise s'est immiscée dans la politique. Quant aux autres questions, comme la réouverture des cercles catholiques, elles sont en voie de règlement.

Grève de naissances

Paris. — Un statisticien allemand, M. Ernst Kahn, vient de publier un livre: "La grève internationale des naissances", dans lequel il prévoit que la population allemande, qui est actuellement de 65 millions, sera retombée à 49 millions en 1975 par suite de la diminution du chiffre des mariages et des naissances.

Une victoire éclatante du chancelier Bruening

Berlin. — Le chancelier Bruening vient de prouver, une fois de plus, la solidité de son gouvernement en triomphant du mécontentement général produit par son récent décret économique. Le conseil des anciens n'a pas osé faire face à une nouvelle crise ministérielle et a renoncé à convoquer une session extraordinaire du Reichstag.

Bruening a déclaré avec insistance aux chefs des différents partis politiques que, dans le cas d'une semblable convocation, son cabinet et lui-même démissionneraient d'un bloc. Après de longues heures de délibérations et d'hésitations, les membres du Reichstag en sont venus à penser qu'il était préférable pour eux d'avaler la pilule amère du décret économique que de prendre sur eux la responsabilité d'une situation sans issue en renversant le gouvernement.

POUR AIDER LA CULTURE MIXTE DANS L'OUEST

La nouvelle compagnie de crédit agricole sera prête à fonctionner dans quelques semaines

Ottawa. — M. E.-W. Beatty, président de la Compagnie du Pacifique Canadien, a annoncé au comité des banques et du commerce de la Chambre des Communes que l'organisation de la "Dominion Agriculture Credit Company" sera terminée d'ici quelques semaines.

Cette institution, on le sait, vise à aider les fermiers de l'Ouest à diversifier leurs travaux. Elle procédera lentement et d'après une méthode sûre, pendant les premières années surtout. L'idée première en est venue de l'"Agricultural Credit Corporation" des Etats-Unis, qui a fonctionné avec succès au Minnesota et dans d'autres Etats.

Moitié du capital souscrit

Jusqu'à présent, la moitié du capital de $5,000,000 de la compagnie a été souscrite, et quand le bill en ce moment devant le parlement pour autoriser les banques, les compagnies de fiducie, de prêts et d'assurances à faire des placements sur garanties sera adopté, le projet sera mis à exécution sans délai.

M. Beatty croit que l'intérêt pourrait être limité à 6 p. c., plus une légère addition pour assurance et frais d'administration. La nouvelle institution ne fera pas concurrence aux banques ni aux compagnies de prêts. Elle aura un grand avantage sur ces dernières parce qu'elle est organisée dans un but unique et administrée par des hommes bien munis de fonds et expérimentés.

Le bureau de directeurs représentera des intérêts de l'Est, mais la majorité se composera de gens de l'Ouest. Le gérant général devra être un homme possédant une grande expérience dans les crédits ruraux.

La garantie exigée sera un hypothèque sur les animaux achetés. La corporation fonctionnera avec l'assistance de comité locaux de personnes responsables.

Le quatrième centenaire du Collège de France

Paris. — La célébration du quatrième centenaire du Collège de France a revêtu un caractère imposant. On y remarquait une assistance d'élite. Plus de 250 corps savants y étaient représentés et 37 nations y participaient. La vieille maison était ornée de fleurs et faisait flotter 37 pavillons étrangers. Le gouvernement de la république fit hommage à l'institution d'un buste fleuri de François 1er, l'illustre fondateur de l'établissement, qui semblait présider la cérémonie et montrer qu'à travers les siècles, le Collège de France est l'un de ceux qui ont le plus contribué au développement des lettres et des sciences françaises. Joseph Bédier rappela la part que la France a prise dans les succès de ce centre intellectuel du monde qui fut un lien international. Il ajouta que les autres nations y ont aussi grandement participé et que c'est une des raisons pour lesquelles les professeurs furent invités à s'associer à cette célébration.

L'abbé Baldwin

Londres. — Le cardinal Bourne vient d'ordonner prêtre le Rév. Enoch Théodore Baldwin, cousin de M. Stanley Baldwin, chef du parti conservateur et ancien premier ministre anglais. Le nouveau prêtre est un converti qui fut "clergyman" anglican. Il a étudié la théologie à l'Université de Fribourg.

Mort du baron Michel

Bruxelles. — Les journaux de la capitale ont annoncé la mort du baron Michel, qui occupa le rang de général dans l'armée belge et qui défendit Namur pendant la grande guerre. Le baron Michel était âgé de 80 ans. Il a déjà occupé le poste de ministre de la guerre dans le cabinet belge.

NOUVELLES DE PARTOUT

Deux grandes conventions politiques cette semaine

Deux grandes conventions politiques se tiendront cette semaine: celle du parti conservateur manitobain à Brandon, jeudi, et celle du parti libéral à Winnipeg jeudi et vendredi. On y arrêtera des programmes pour les chaines élections, il y aura des délégués de toutes les circonscriptions de la province et tout indique que l'enthousiasme n'y fera pas défaut.

M. F.-F. Gautier, de Montréal, ancien député, sera l'un des orateurs.

Chez les libéraux, le choix d'un nouveau chef pour remplacer le juge Robson occupe beaucoup l'attention. Plusieurs noms sont mis de l'avant, mais il est impossible de prévoir qui l'emportera. La question des rapports du parti avec celui du gouvernement Bracken provoquera aussi sans doute une vive discussion.

Le congrès de l'A.C.J.C. à Québec

Québec. — Le congrès fédéral de l'A.C.J.C., qui est considéré comme le plus important qu'ait tenu cette association de jeunesse, s'est ouvert samedi soir, à l'Université Laval. On y a étudié un projet de fédération des oeuvres de jeunesse.

Une messe pontificale a été célébrée dimanche à l'église paroissiale de Saint-Roch et plusieurs dignitaires, tant religieux que civils, y assistaient.

Ce congrès s'est terminé lundi après-midi par une promenade des délégués à l'île d'Orléans.

L'Ouest y était représenté par M. Camille Fournier, président de l'Union Régionale de Saint-Boniface.

Les Fermiers-Unis de la Saskatchewan et le gouvernement Anderson

Assiniboia, Sask. — A moins que les résolutions qui seront présentées par les Fermiers-Unis du Canada au gouvernement de la Saskatchewan ne reçoivent l'attention sympathique des autorités, on devra prendre des mesures en vue d'engager les députés indépendants et progressistes de la législature à retirer leur appui au gouvernement Anderson et à amener par là des élections générales. Telle est la proposition appuyée à la convention d'urgence du district No 2 des Fermiers-Unis, tenue la semaine dernière. Il y eut quelque opposition à cette proposition, mais le vote démontra que les cent fermiers qui ont assisté à la convention ont appuyé la résolution à peu près à l'unanimité.

La convention adopta aussi des résolutions en vue de l'établissement d'une commission de blé fédérale, de la fixation du prix d'un dollar par boisseau, à Fort William, sur le blé consommé au pays, des assurances pour la récolte de 1932, de la fermeture des débits de bière dans les endroits prohibitionnistes, etc.

Condamnation à mort

John Streib a été condamné à être pendu le 3 septembre pour le meurtre des trois enfants Walter commis le 30 mai. Il a entendu sa sentence sans manifester la moindre émotion.

Deux élections fédérales complémentaires le 10 août

Ottawa. — Les élections complémentaires pour remplir les deux vacances à la Chambre des communes, dans Trois-Rivières et Hamilton-Est auront lieu le lundi 10 août. Il s'agit de remplacer feu Arthur Bettez, libéral, et le col. George-S. Rennie, conservateur. La mise en nomination se fera le 3 août.

Est-ce la fin du règne d'Al Capone?

Chicago. — Al Capone, le chef de bandits de Chicago, a plaidé coupable à trois accusations fédérales, appuyées par des monceaux de documents et de preuves.

Les deux premiers chefs accusent le chef de bande d'avoir fait de fausses déclarations de revenus et l'autre d'avoir violé la loi de prohibition 5,000 fois. Le juge James Wilkerson présidait la Cour et à chaque accusation, Capone répondait doucement: "coupable". Le juge a remis son jugement au 30 juin. Quinze minutes après être entré à la Cour, Al Capone en ressortait entouré par un fort contingent de policiers.

En s'en remettant à la clémence de la Cour, Capone est passible d'un emprisonnement de 34 ans et à une amende de $90,000.

Il est certain qu'après ce procès Capone voit son astre pâlir, du moins pour quelque temps, et il descend du trône qu'il a occupé pendant dix ans.

La moisson de l'Ouest

Ottawa. — Par suite d'une sécheresse prolongée et des ravages causés par les insectes, les moissons de l'Ouest sont présentement à un niveau inférieur au plus bas que le bureau fédéral des statistiques ait encore enregistré dans ce domaine, depuis sa fondation, en 1909.

D'après un rapport du bureau des statistiques, la moisson est dans un tel état d'infériorité dans certaines régions de la Saskatchewan que même avec une température favorable elle ne donnera pas un rendement moyen.

Le rapport annonce que les perspectives que présente la moisson du blé de printemps aux Etats-Unis sont aussi inférieures au plus bas niveau enregistré. Par contre, d'après le rapport, les moissons s'annoncent bonnes dans la plupart des pays européens.

Une déclaration du premier ministre Anderson

Régina. — M. J.-T.-M. Anderson, premier ministre de la Saskatchewan, a fait la déclaration suivante:

"En justice pour les citoyens de langue française de la Saskatchewan, il est de mon devoir d'attirer leur attention sur le fait que des représentants de leur race voyagent dans la province de Québec en y faisant des assertions qui constituent une grave injustice pour ces citoyens.

"Deux hommes, en voyage dans le Québec, ont dit, entre autres choses, que le gouvernement de la Saskatchewan, à son avènement au pouvoir, a congédié tous les catholiques romains qui étaient au service de la province, ainsi que plusieurs Canadiens français. Cela est absolument faux, il va de soi."

Le collège et l'Université de Regiopolis confiés aux Jésuites

Kingston. — S. Ex. Mgr O'Brien, archevêque de Kingston, annonce que le collège et l'Université de Regiopolis seront confiés aux Jésuites du Haut-Canada à dater de septembre prochain. Fondé en 1837, le collège reçut sa charte d'université en 1866. Les deux institutions étaient sous la direction de prêtres séculiers depuis 1850. Il a déjà été sous la direction de Jésuites, de 1849 à 1850.

M. Arsène-Henry et les conseils donnés par lord Bessborough

Ottawa. — M. Charles Arsène-Henry, ministre de France au Canada, a assisté à la distribution des prix, au couvent du Sacré-Coeur d'Ottawa. Il a dit que c'est toujours avec plaisir qu'il se rend dans les couvents et autres institutions d'enseignement, où il trouve un esprit aussi français et aussi catholique. M. Henry rappela aussi le discours prononcé, ces jours derniers, par S. E. le gouverneur général, en faveur de l'enseignement du français.

"Ce discours, dit-il, est très intéressant pour tous, aussi bien pour les citoyens de langue française que pour ceux de langue anglaise, surtout quand ces paroles sont prononcées par le représentant du roi. Si le gouverneur général trouve que le français devrait être enseigné aux citoyens de langue anglaise, il est bon aussi que les Canadiens de langue française s'appliquent à bien apprendre leur langue. Les paroles du gouverneur général sont très encourageantes pour nous, et pour ceux qui se dévouent à l'oeuvre de l'enseignement du français."

Le tabac à priser a moins de vogue

Ottawa. — La consommation de tabac en poudre paraît diminuer. Les statistiques de l'accise indiquent qu'en avril 1931, la quantité de tabac en poudre déclarée pour la consommation fut de 68,890 livres, contre 85,231 livres, en avril 1930.

L'A.C.J.C. au Manitoba

Organe de l'Union régionale de Saint-Boniface
Piété — Etude — Action
Directeur: RAYMOND BERNIER

LE CONGRÈS RÉGIONAL

Réunion du Conseil Régional, le samedi 13 juin

Après la prière d'ouverture, le président régional prend la parole. Il se réjouit de l'enthousiasme avec lequel les délégués de nos seize cercles se sont rendus à cette première assemblée du congrès. Il dit combien S. E. Mgr Béliveau aurait été heureux de les saluer et demande aux acéjistes de faire la communion générale du lendemain pour sa guérison.

M. Siméon Marion, le président du Cercle Saint-David, souhaite la bienvenue à tous et félicite ceux qui ont contribué à la fondation de nouveaux cercles. Il insiste sur la fidélité aux règlements de l'Association pour que nos groupements soient unis, forts et prospères.

Après les rapports annuels, les élections et l'adoption de trois motions réglementaires, le R. P. Ferdinand Faure, S.J., aumônier régional, termine la réunion par les conclusions. Il félicite M. Camille Fournier et lui dit qu'en l'élisant de nouveau, les acéjistes montrent qu'ils savent reconnaître tout le bien qu'il a fait pour notre Union régionale. Il encourage les membres à faire valoir leurs idées dans les discussions qui suivront les travaux présentés au congrès et leur recommande de toujours seconder le nouveau Comité régional dans toutes les entreprises qui ont pour but le bien de l'Association.

Le lendemain soir, avant la dernière séance du congrès, les nouveaux membres du Comité régional se sont réunis pour la répartition des charges. Voici comment sera constitué le Comité régional pour l'année 1931-32:

Aumônier: le R. P. F. Faure, S.J.

Président: Camille Fournier.

Vice-président: Raymond Bernier.

Secrétaire: Brunelle Léveillé.

Secrétaire correspondant: Hervé Sais.

Trésorier: Roméo Dubreuil.

Directeur de la page de l'A.C.J.C.: Roland Couture.

Conseillers: Charland Prud'homme, Léon Bruyère, Léo Péloquin.

Première séance du dimanche

Fortifiés par une communion fervente et encouragés par le sermon du R. P. Faure, S.J., aumônier régional, les Acéjistes ouvrent leur première séance sous la présidence d'honneur de M. l'abbé Desrosiers, curé de Saint-Jean-Baptiste.

Le président actif, le camarade R. Bernier, souhaite tout d'abord la bienvenue aux délégués des nouveaux cercles, ainsi qu'à M. U. Lambert, président du Cercle Ouvrier Saint-Joseph de Saint-Boniface.

"Groupés, les jeunes surmonteront des difficultés qui leur seraient peut-être insurmontables s'ils étaient laissés à leurs propres forces", tel est le point que développe le président dans son allocution: "La nécessité du groupement de la jeunesse catholique."

L'action, dit-il, et surtout l'action catholique commencée avec Notre-Seigneur et ses apôtres, se continue chez les premiers chrétiens chez nos ancêtres, et puis continue encore de nos jours. Cependant cette action catholique ne doit pas être réservée seulement aux prêtres, car tout laïque doit aider et seconder le prêtre. Un catholicisme sans action laïque amène la révolution: regardez la France, l'Espagne, le Mexique, tous pays religieux.

Cette coordination avec les ministres de Dieu doit se faire par des moyens appropriés au temps actuel. "Pour la jeunesse, le meilleur moyen c'est le groupement. Le groupement facilite le travail, dissout les difficultés que seul on n'aurait pu surmonter, place l'apostolat là où il doit être et enfin, le groupement rassemble les bonnes volontés disséminées." Cette allocution était d'autant plus à point qu'elle précédait la conférence du camarade Léon Bruyère sur "Les activités des cercles dans leur milieu."

Prenant le programme de l'A.C.J.C.: piété, étude, action, le conférencier montrera comment un cercle peut adapter ses activités dans son milieu: "Dans son milieu, dit-il, car il existe dans nos régions des cercles urbains, collégiaux et ruraux." Il insiste d'abord sur les pratiques religieuses: "On ne donne pas ce que l'on n'a pas et si les membres d'un cercle individuellement n'ont pas une piété solide et éclairée, on ne peut rien attendre du cercle. Au contraire si chacun des membres vit sa religion, si chacun des membres affirme publiquement ses convictions religieuses, alors l'action religieuse externe pourra commencer. Pour ne mentionner que quelques pratiques de piété que le cercle pourrait patronner: la communion fréquente, l'adoration nocturne et l'heure sainte."

"On peut et on doit aller plus loin, continue le camarade Léon Bruyère. Les membres d'un cercle défendront les principes religieux; ils useront de leur influence pour faire respecter la hiérarchie catholique; ils devront travailler énergiquement à enrayer le blasphème; ils répondront avec empressement aux invitations de joindre les sociétés pieuses et puis ils s'efforceront d'être des modèles; en un mot ils seront une force nationale."

Plusieurs de ces activités supposent des connaissances, mais l'Acéjiste, s'il remplit le programme d'étude de l'A.C.J.C., devrait petit à petit tâcher de les acquérir.

Le conférencier passe alors à l'action dans un cercle. "Chevalier de l'Eglise, l'Acéjiste sera aussi chevalier de son pays. Pour nous tous, Manitobains, c'est une oeuvre primordiale que d'aider à l'Association d'Education." Puis passant en revue chaque cercle séparément, le conférencier indiquera comment doivent agir les membres d'un cercle urbain, collégial et rural. A la ville, l'Acéjiste professionnel ou homme d'affaires devra faire honneur à sa profession ou à son commerce. Au collège, l'Acéjiste comprendra l'importance de l'instruction qu'il reçoit. A la campagne, l'Acéjiste cultivateur ou simple ouvrier devra imposer le respect par son amour du travail et par sa probité dans les marchés.

Tout cela veut dire se discipliner, s'appliquer à devenir meilleur pour le plus grand bien de tous.

C'est en citant quelques lignes de S. E. Mgr R. Villeneuve que le camarade du Cercle Saint-Norbert conclut son travail: "Vive Dieu! Les défenseurs du Long-Sault ne sont point morts. Ils s'appellent principalement aujourd'hui l'A.C.J.C."

La discussion qui suit la conférence fut très animée et chacun reçut une solution au problème qu'il avait proposé.

Pour terminer cette séance, M. l'abbé U. Desrosiers exposa d'une manière brève et extrêmement explicite le triple programme de l'A.C.J.C. "Notre siècle, dit-il, a besoin de l'action catholique de la part des laïques. Cette action préparée par la piété et fortifiée par l'étude portera son fruit."

Séance de l'après-midi

Le président actif, M. Edmond Préfontaine, présenta à l'assemblée le premier conférencier, le camarade Emile Désorcy. Celui-ci nous donna un travail substantiel sur "l'avant-garde et la préparation à l'A.C.J.C." Le camarade Désorcy était maître de son sujet. Il définit ce qu'est l'avant-garde en illustrant sa conférence par des exemples pris dans sa localité. Il nous montra le beau travail accompli à Sainte-Anne-des-Chênes.

D'abord qu'est-ce qu'une avant-garde? C'est une société préparatoire à l'A.C.J.C. pour le perfectionnement des membres au point de vue religieux et moral. Ceux-ci s'engagent volontairement à donner le bon exemple, à entraîner au bien leurs semblables, en un mot à devenir apôtres.

Le but de ce groupement c'est la formation de la jeunesse, afin de recruter parmi ces jeunes des acéjistes qui auront un commencement de formation et qui pourront poursuivre l'idéal de l'A.C.J.C.

Les moyens de formation sont les mêmes que ceux de l'A.C.J.C.: la piété, l'étude, l'action.

La première préoccupation de l'aumônier est de développer chez les jeunes une piété intense; car c'est elle qui forme l'enfant. Il doit lui apprendre à prier. La prière ouvre les sources de la grâce et la grâce en purifiant la conscience établit dans l'homme la vie divine.

Pour que l'enfant devienne plus tard un entraîneur d'âmes et un semeur de bien, il doit se nourrir de cette vie divine. Il doit communier souvent, c'est ainsi qu'il deviendra un homme selon les désirs de Dieu. Parlons souvent du bon Dieu à l'enfant, c'est le plus beau sujet d'une conversation et il est inépuisable.

Un autre moyen de formation: le commentaire approprié de l'Evangile pour suggérer à l'enfant la pratique des vertus chrétiennes.

L'aumônier s'efforcera d'établir dans l'âme des enfants une piété solide non seulement individuelle, mais catholique dans le vrai sens du mot.

Le conférencier nous cite l'exemple des Cadets du Sacré-Coeur de Sainte-Anne, qui prient et communient aux intentions des missionnaires qui partent presque annuellement de Sainte-Anne pour l'Indo-Chine. Ceci, dit-il, développe en eux l'esprit de l'apostolat, et il n'y a pas de mission plus noble que celle d'apôtre.

Quant à l'étude, l'aumônier doit la mettre à la portée intellectuelle de ses jeunes.

A Sainte-Anne, voici comment on procède à une séance d'avant-garde: lecture, déclamation, chant et improvisation. Les membres s'acquittent bien de leur tâche. Les séances sont vivantes et surtout attrayantes.

Le camarade Désorcy déplore le fait que les jeunes quittent trop tôt l'école; souvent leur intelligence n'est pas assez développée pour qu'ils puissent donner des travaux ou du moins ils ne sont pas portés au travail intellectuel.

Le champ d'action d'une avant-garde c'est le bon exemple. N'importe où, l'enfant doit s'appliquer à être un modèle. C'est ainsi qu'il sera porté plus tard à faire un bon acéjiste et un catholique fervent.

La difficulté est de rassembler ces enfants et de les conserver dans l'avant-garde. On parviendra à vaincre cette difficulté en mêlant le jeu à l'étude, comme cela se fait d'ailleurs dans les avant-gardes existantes.

Mais une question se pose. Pourquoi des avant-gardes? Sont-elles nécessaires? Sont-elles possibles dans nos paroisses manitobaines?

Pourquoi des avant-gardes? Mais nous l'avons dit: pour recruter des membres pour l'A.C.J.C., pour aider à la jeunesse à se conserver bonne à l'âge critique; pour faire des hommes au moyen de la devise acéjiste: Piété, étude, action. Des hommes qui seront l'élite dans l'avenir.

Ainsi les avant-gardes sont utiles. Elles sont aussi nécessaires pour orienter la vie de l'enfant, pour lui inculquer certains principes qui font les hommes, pour contrebalancer les grands dangers qui menacent notre foi, nos moeurs et notre langue.

Elles sont possibles dans nos paroisses puisqu'il en existe. Nous avons tous les éléments nécessaires pour en fonder d'autres.

Puis le président actif remercie le camarade Désorcy pour son excellent travail. Il demande aux aumôniers d'émettre leur opinion sur les avant-gardes.

Ceux-ci sont tous en faveur de la formation d'avant-gardes et ils donnent divers moyens pour en fonder. D'après eux, la forme est indifférente: que ce soit sous le nom d'éclaireurs, de Cadets du Sacré-Coeur ou d'avant-garde, peu importe, pourvu qu'ils appliquent les principes de l'A.C.J.C. et soient imbibés de son esprit.

Comment traverser la crise agricole
M. Villeneuve

Si les temps durs sont une cause de souffrances, ils apportent néanmoins leurs bénédictions. Ils sont même une nécessité, car l'homme dans l'abondance continuelle deviendrait vite indifférent. Mais les temps durs viennent retremper son caractère, sa volonté, lui font acquérir l'expérience qu'il faut économiser pendant l'abondance et prévoir la disette.

Depuis deux ans surtout, on a rendu un bien mauvais service aux provinces de l'Ouest en les décrivant comme une terre promise qui enrichit vite son propriétaire sans beaucoup de travail. La récolte venant à manquer, c'est la misère, la banqueroute. A qui la faute? Il semble que c'est notre manque d'économie, de prévoyance, notre fausse méthode de culture qui sont cause en grande partie du marasme où se débat aujourd'hui l'agriculture. Des bonnes et des mauvaises années, il y en aura toujours, et c'est à nous à nous préparer en conséquence, par la culture mixte. C'est la seule culture permanente, c'est la seule qui règlera la question. Cela ne veut pas dire de faire exclusivement de la culture mixte, — il serait difficile de le faire dans un pays à grain comme l'Ouest, — mais un peu plus de culture mixte sur toutes les fermes.

Mais les oeufs, le beurre ne se vendent pas, le porc, le boeuf baissent. Il vaut mieux avoir trois ou quatre produits qui se vendent à bas prix qu'un seul produit qui ne se vend pas du tout.

Les gens ne mangent pas d'orge, mais transformez-la en beurre, fromage, oeufs, porc et boeuf: le marché en réclame tous les jours. Comment se fait-il que nous importions du beurre et de la viande au Canada, plutôt que de nous débarrasser de notre surplus d'orge à profit, en le donnant à nos animaux et en augmentant nos troupeaux? Comment dépenser nos grains? En doublant le nombre des porcs et des vaches au Canada; ce qui transformerait en viandes au-dessus de 87,000,000 de minots d'orge et d'avoine.

Pour réussir dans l'agriculture il faut connaître son terrain, savoir le préparer, quelle semence y jeter. Il faut savoir comment soigner ses animaux, quels soins leur donner. Il faut savoir organiser son travail, comment tenir ses livres. Pour aimer un métier il faut le connaître. Dans l'Ouest, pays agricole, il faut une éducation agricole, qui commencera au foyer et se continuera à l'école. Jusqu'ici on a plutôt donné une fausse éducation agricole. Comment s'étonner alors que les fils du sol se dégoûtent de la terre et émigrent en ville. Faisons donc connaître et aimer son travail au jeune agriculteur. Faisons-lui apprécier cet avantage entre mille que sur la terre, le cultivateur est son propre maître, qu'il travaille comme il l'entend et qu'il ne risque jamais d'être sans travail.

Discussion

M. l'abbé Gagnon souligne plusieurs points du discours de M. Villeneuve, en particulier celui-ci: qu'il faut une éducation agricole aussi bien pour la fille que pour le garçon.

M. Villeneuve émet l'opinion qu'à la campagne il n'y a qu'un pour cent des enfants qui ne soient pas destinés à l'agriculture. Tout en les poussant dans la carrière où leurs talents les portent, on ne leur fera pas grand tort en leur donnant comme aux autres 99% une éducation fermière.

MM. Comeau et Préfontaine sont d'avis qu'il faut rendre la terre agréable à la jeune fille, à la femme, soit en ornant la ferme d'arbres ou de fleurs, soit en rendant la besogne tres 99% une éducation agricole.

A une question de M. Marion, le conférencier répond qu'il faut produire ce que le marché demande et autant qu'il en demande. Si nous produisons trop, les prix baissent; si nous ne produisons pas assez, l'acheteur va ailleurs. Pour nous, c'est le marché de l'Angleterre qu'il faut cultiver.

M. Préfontaine remercia le conférencier et le R. P. Faure, S.J., tira les conclusions pratiques des travaux de l'après-midi.

Séance du soir

Nous donnons ci-dessous un résumé de la conférence du R. P. Vézina, O.M.I., aumônier du Cercle Sacré-Coeur. "L'avenir, dit l'orateur, dépend de la jeunese; il faut donc la préparer. Les ennemis du bien veulent entraver la formation religieuse que les jeunes reçoivent des prêtres. Si nous voulons les garder avec nous, il faut les grouper dans une association catholique, telle que l'A.C.J.C., selon les désirs des Souverains Pontifes.

L'indifférence religieuse se propage, les doctrines délétères sont répandues par les livres et les journaux. Par la piété et la connaissance de la religion qui sont développées au cercle d'étude, nous pourrons lutter contre les influences perverses d'un siècle de matérialisme. Les nombreuses distractions, telles que le cinéma et l'automobilisme, la répugnance naturelle de l'homme pour l'effort portent nos jeunes à négliger l'étude. Il est donc nécessaire de les encourager à faire partie d'un cercle d'étude; c'est là qu'ils acquerront le goût de la lecture et du travail intellectuel.

Tout cela préparera à l'action catholique si chère au Pape. Unissons nos forces catholiques pour répandre la vie catholique! L'A.C.J.C. est adaptée à tous, au professionnel, à l'agriculteur et à l'ouvrier. C'est elle qui, chez nous, doit rendre nos générations fidèles à l'Eglise! C'est elle qui formera une jeunesse énergique, sachant "tenir jusqu'au bout" dans la latte, pour assurer le triomphe de notre cause.

(Suite en septième page)

VOLUME XIX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 24 JUIN 1931 NUMERO 4

Heureux ceux qui sont nés croyants. Ma foi chrétienne a fait partie intégrante de mon métier.

Maréchal FOCH.

LA LIBERTÉ

Avec toute votre légitime fierté nationale, regardez bien en face tous ceux qui oseraient se mesurer avec vous.

Père DONCOEUR.

CHOMAGE ET RETOUR A LA TERRE

On parle beaucoup, de ce temps-ci, de retour à la terre. Rien de plus juste. En pleine crise de chômage, alors que tant d'anciens cultivateurs accourus imprudemment dans les villes se trouvent sans travail et exposés à toutes les tentations de la misère, c'est une chose excellente d'essayer de les reconquérir à leur première vocation.

Les missionnaires-colonisateurs ont inauguré un mouvement intéressant dans ce sens. Malgré la modicité de leurs ressources, ils n'ont pas craint de consacrer à cette oeuvre la somme de $5,000, avec l'espoir que des particuliers imiteront leur geste généreux. Ils organisent en même temps une série d'excursions à prix réduits dans les régions de colonisation. La première, qui partira de Montréal le 29 juin, visitera au Manitoba Saint-Pierre-Jolys, Sainte-Anne-des-Chênes et Lac du Bonnet. Il faut souhaiter qu'un grand nombre de nos compatriotes de l'Est profitent de ces occasions uniques pour venir voir les chances d'établissement que nous avons à leur offrir dans nos centres français.

Jusqu'ici, le gouvernement fédéral et les deux grandes compagnies de chemin de fer dépensaient des sommes considérables pour nous amener des immigrants d'Europe, laissant les Canadiens se débrouiller comme ils l'entendaient. Depuis l'automne dernier, leurs efforts ont été consacrés exclusivement à ramener sur des terres les chômeurs des villes canadiennes. Ce travail a été fructueux puisque, au dire du ministre de l'immigration, 7,600 célibataires ont déjà été placés dans des centres ruraux et 1,500 familles établies sur des fermes. Voilà un magnifique début, et le mouvement ne peut manquer d'aller en s'amplifiant.

Mais là encore, il ne faut rien exagérer et voir les choses telles qu'elles sont. Quelques-uns semblent croire qu'un retour à la terre sur une vaste échelle supprimerait du même coup le chomage et la misère; ils voudraient que le gouvernement installe tous les sans-travail des villes sur de petites fermes toutes montées. "Ce projet mirifique suppose qu'un citadin peut, d'un jour à l'autre, se métamorphoser en rural et avoir la compétence d'un chef d'exploitation agricole. Qu'en pensent nos vieux cultivateurs, dont toute une vie d'expérience ne suffit pas parfois à leur éviter de rudes échecs?

L'un d'entre eux, — M. Narcisse Breton, de Letellier, — le disait sans détour, samedi dernier, dans une lettre au *Free Press*: "*Alors que des fermiers à l'aise, énergiques, bien expérimentés, perdent de l'argent malgré tous leurs efforts et tout leur travail, comment pouvons-nous espérer voir un homme de la ville, habitué à un genre de vie assez relevé et à une journée de travail courte, avec peu ou pas d'expérience de la culture, débuter sur une si petite échelle et se suffire à lui-même? C'est tout simplement impossible.*"

Qu'il soit donc bien entendu que le remède ne convient qu'à un petit nombre et que ce serait pur gaspillage de vouloir le généraliser outre mesure.

De plus, en s'occupant d'augmenter le nombre des travailleurs du sol, il ne faudrait pas oublier totalement ceux qui sont déjà à la besogne et plient sous le fardeau. Avant de ramener à la terre ceux qui l'ont désertée, il faudrait prendre les moyens d'y garder ceux qu'elle retient encore. Autrement, ce sera la continuation de la politique d'autrefois et les nouvelles recrues elles-mêmes ne pourront être conservées.

Ce que réclament les fermiers, c'est un vaste programme tendant à améliorer la situation générale de l'agriculture, à relever le prix des céréales et des autres produits, à faciliter l'achat d'animaux et l'adoption de la culture mixte, à relâcher les règlements de dettes pour faire face aux conditions extraordinaires du moment.

Rendre l'industrie agricole rémunératrice, c'est encore le meilleur moyen d'empêcher l'exode rural et de ramener la prospérité au pays.

Donatien FREMONT.

L'ENCYCLIQUE "QUADRAGESIMO ANNO"

II. La doctrine de l'Eglise en matière économique et sociale

(Suite)

Mais, avant d'aborder ces explications, Nous devons rappeler tout d'abord le principe, déjà mis en pleine lumière par Léon XIII, que Nous avons le droit et le devoir de Nous prononcer avec une souveraine autorité sur ces problèmes sociaux et économiques.

Sans doute, c'est à l'éternelle félicité et non pas à une prospérité passagère seulement que l'Eglise a reçu la mission de conduire l'humanité; et même, "elle ne se reconnait point le droit de s'immiscer sans raison dans la conduite des affaires temporelles". A aucun prix toutefois, elle ne peut abdiquer la charge que Dieu lui a confiée et qui lui fait une loi d'intervenir, non certes dans le domaine technique, à l'égard duquel elle est dépourvue de moyens appropriés et de compétence, mais en tout ce qui touche à la loi morale. En ces matières, en effet, le dépôt de la vérité qui Nous est confié d'en haut et la très grave obligation qui Nous incombe de promulguer, d'interpréter et de prêcher, en dépit de tout, la loi morale, soumettent également à Notre suprême autorité l'ordre social et l'ordre économique.

Car, s'il est vrai que la science économique et la discipline des moeurs relèvent, chacune dans sa sphère, de principes propres, il y aurait néanmoins erreur à affirmer que l'ordre économique et l'ordre moral sont si éloignés l'un de l'autre, si étrangers l'un à l'autre, que le premier ne dépend en aucune manière du second. Sans doute les lois économiques, fondées sur la nature des choses et sur les aptitudes de l'âme et du corps humain, Nous font connaître quelles fins, dans cet ordre, restent hors de la portée de l'activité humaine, quelles fins, au contraire, elle peut se proposer, ainsi que les moyens qui lui permettront de les réaliser; de son côté, la raison déduit clairement de la nature des choses et de la nature individuelle et sociale de l'homme, la fin suprême que le Créateur assigne à l'ordre économique tout entier.

Mais, seule, la loi morale nous demande de poursuivre, dans les différents domaines entre lesquels se partage notre activité, les fins particulières que nous leur voyons imposées par la nature ou plutôt par Dieu, l'auteur même de la nature, et de les subordonner toutes, harmonieusement combinées, à la fin suprême et dernière qu'elle assigne à tous nos efforts. Du fidèle accomplissement de cette loi, il résultera que tous les buts particuliers poursuivis dans le domaine économique, soit par les individus, soit par la société, s'harmoniseront parfaitement dans l'ordre universel des fins et nous aideront efficacement à arriver comme par degrés au terme suprême de toutes choses, Dieu, qui est pour lui-même et pour nous le souverain et l'inépuisable Bien.

Du droit de propriété

Abordant le détail des questions que Nous Nous proposons de traiter, Nous commençons par le droit de propriété.

Vous n'ignorez pas, Vénérables Frères et très chers Fils, avec quelle énergie Notre prédécesseur, d'heureuse mémoire, s'est fait le défenseur de la propriété privée contre les erreurs socialistes de son temps et comment il a montré que son abolition, loin de servir les intérêts de la classe ouvrière, ne pourrait que les compromettre gravement. Des calomniateurs, cependant, font au Souverain Pontife et à l'Eglise l'intolérable injure de leur reprocher d'avoir pris, et de prendre encore contre les prolétaires, le parti des riches; d'autre part, tous les catholiques ne s'accordent pas sur le sens exact de la pensée de Léon XIII. Il Nous a dès lors paru opportun de venger contre ces fausses imputations la doctrine de l'Encyclique, qui est celle de l'Eglise en cette matière, et de la défendre contre des interprétations erronées.

Son caractère individuel et social

Tenons avant tout pour assuré que ni Léon XIII, ni les théologiens dont l'Eglise inspire et contrôle l'enseignement n'ont jamais nié ou contesté le double aspect, individuel et social, qui s'attache à la propriété, selon qu'elle sert l'intérêt particulier ou regarde le bien commun; tous au contraire ont unanimement soutenu que c'est de la nature et donc du Créateur que les hommes ont reçu le droit de propriété privée, tout à la fois pour que chacun puisse pourvoir à sa subsistance et à celle des siens, et pour que, grâce à cette institution, les biens mis par le Créateur à la disposition de l'humanité remplissent effectivement leur destination; ce qui ne peut être réalisé que par le maintien d'un ordre certain et bien réglé.

Il est donc un double écueil contre lequel il importe de se garder soigneusement. De même, en effet, que nier ou atténuer à l'excès l'aspect social et public du droit de propriété, c'est verser dans l'individualisme ou le côtoyer, de même à contester ou à voiler son aspect individuel, on tomberait infailliblement dans le collectivisme, ou tout au moins on risquerait d'en partager l'erreur. Perdre de vue ces considérations, c'est s'exposer à donner dans l'écueil du modernisme moral, juridique et social, qu'au début de Notre pontificat Nous avons déjà dénoncé. Que ceux-là surtout le sachent bien, que le désir d'innover entraîne à accuser injustement l'Eglise d'avoir laissé s'infiltrer dans l'enseignement des théologiens un concept païen de la propriété, auquel il importerait d'en substituer un autre qu'ils ont l'étrange inconscience d'appeler le concept chrétien.

Les devoirs de la propriété

Pour contenir dans de justes limites les controverses sur la propriété et les devoirs qui lui incombent, il faut poser tout d'abord le principe fondamental établi par Léon XIII, à savoir que le droit de propriété ne se confond pas avec son usage. C'est, en effet, la justice qu'on appelle commutative qui prescrit le respect des divers domaines et interdit à quiconque d'envahir, en outrepassant les limites de son propre droit, celui d'autrui. Par contre, l'obligation qu'ont les propriétaires de ne faire jamais qu'un honnête usage de leurs biens ne s'impose pas à eux au nom de cette justice, mais au nom des autres vertus; elle constitue, par conséquent, un devoir "dont on ne peut exiger l'accomplissement par des voies de justice". C'est donc à tort que certains prétendent renfermer dans des limites identiques le droit de propriété et son légitime usage; il est plus faux encore d'affirmer que le droit de propriété est périmé et disparait par l'abus qu'on en fait ou parce qu'on laisse sans usage les choses possédées.

Ils font, par suite, oeuvre salutaire et louable ceux qui, sous réserve toujours de la concorde des esprits et de l'intégrité de la doctrine traditionnelle de l'Eglise, s'appliquent à mettre en lumière la nature des charges qui grèvent la propriété et à définir les limites que trace, tant à ce droit même qu'à son exercice, la nécessité de la vie sociale. Mais, en revanche, ceux-là se trompent gravement qui s'appliquent à réduire tellement le caractère individuel du droit de propriété qu'ils en arrivent pratiquement à le lui enlever.

Les pouvoirs de l'Etat

Que les hommes, en cette matière, aient à tenir compte non seulement de leur avantage personnel, mais de l'intérêt de la communauté, cela résulte assurément du double aspect, individuel et social, que Nous avons reconnu à la propriété. A ceux qui gouvernent la société il appartient, quand la nécessité le réclame et que la loi naturelle ne le fait pas, de définir plus en détail cette obligation. L'autorité publique peut donc, s'inspirant des véritables nécessités du bien commun, déterminer, à la lumière de la loi naturelle et divine, l'usage que les propriétaires pourront ou ne pourront pas faire de leurs biens. Bien plus, Léon XIII enseignait très sagement que "Dieu... a voulu abandonner la délimitation des propriétés à l'industrie humaine et aux institutions des peuples." Pas plus, en effet, qu'aucune autre institution de la vie sociale, le régime de la propriété n'est absolument immuable, et l'histoire en témoigne, ainsi que Nous l'avons Nous-même observé en une autre circonstance: "Combien de formes diverses la propriété a revêtues depuis la forme primitive que lui ont donnée les peuples sauvages et qui de nos jours encore s'observe en certaines régions en passant par celles qui ont prévalu à l'époque patriarcale, par celles qu'ont connues les divers régimes tyranniques (Nous donnons ici au mot sa signification classique), par les formes féodales, monarchiques, pour en venir enfin aux réalisations si variées de l'époque moderne." Il est clair cependant que l'autorité publique n'a pas le droit de s'acquitter arbitrairement de cette fonction. Toujours, en effet, doivent rester intacts le droit naturel de propriété et celui de léguer ses biens par voie d'hérédité; ce sont là des droits que cette autorité ne peut abolir, car l'homme est antérieur à l'Etat et "la société domestique a sur la société civile une priorité logique et une priorité réelle". Voilà aussi pourquoi Léon XIII déclarait que l'Etat n'a pas le droit d'épuiser la propriété privée par un excès de charges et d'impôts: "Ce n'est pas des lois humaines, mais de la nature qu'émane le droit de propriété individuelle; l'autorité publique ne peut donc l'abolir; tout ce qu'elle peut, c'est en tempérer l'usage et le concilier avec le bien commun". Lorsqu'elle concilie ainsi le droit de propriété avec les exigences de l'intérêt général, l'autorité publique, loin de se montrer l'ennemie de ceux qui possèdent, leur rend un bienveillant service; ce faisant, elle empêche, en effet, la propriété privée que, dans sa Providence, le Créateur a instituée pour l'utilité de la vie humaine, d'entraîner des maux intolérables et de préparer ainsi sa propre disparition. Loin d'opprimer sa propriété, elle la défend; loin de l'affaiblir, elle lui donne une nouvelle vigueur.

(A suivre)

UN PEUPLE ESCLAVE

Le "Messager socialiste" du 25 avril 1931, organe de la section russe de la IIe Internationale, annonce que "deux millions de paysans et d'ouvriers ont été arrêtés par la G.P.U. au cours des deux dernières années et que plus d'un million de ces détenus sont employés aux travaux forcés".

D'après les données fournies par un ancien membre de la G.P.U. tombé en disgrâce, leur nombre se serait élevé déjà après une année, au 1er mai 1930, à 662,000 personnes, dont 570,000 hommes, 74,000 femmes et 18,000 jeunes gens et jeunes filles. Ces derniers chiffres ne comprennent pas la Sibérie.

Ayant décimé les classes aisées et les intellectuels, la dictature moscovite s'en prend aujourd'hui aux prêtres, aux socialistes, aux Juifs sionistes, mais surtout aux travailleurs. Ce sont avant tout les koulaks, ces cultivateurs qui n'estiment pas devoir se soumettre aux règles du collectivisme intégral, et avec eux tous les ouvriers qui, à bon droit, réclament la liberté du travail abolie par la réglementation soviétique actuelle.

L'ouvrier d'usine, tout comme le cultivateur, est tombé au rang d'une marchandise dont le gouvernement dispose à sa guise, allant même jusqu'à vendre cette main-d'oeuvre économique aux entreprises chargées d'exploiter les immenses forêts de la Russie septentrionale.

Condamnés à travailler au coeur de l'hiver par 70 degrés de latitude nord dans des solitudes où règne un froid qui atteint jusqu'à 47 degrés sous zéro, ces malheureux, qui sont généralement séparés de leurs femmes et de leurs enfants, logent dans des baraques ouvertes à tous les vents contre lesquels ne les protègent qu'imparfaitement les haillons dont ils sont recouverts.

La tâche énorme qui leur est assignée et qu'ils doivent accomplir en travaillant jour et nuit sous peine de mourir de faim les épuise au point que plusieurs dizaines de milliers avaient succombé au cours de l'hiver dernier.

L'été même n'apporte qu'un répit bien relatif à ces esclaves. Ne sont-ils pas en effet tenus de fournir à leurs bourreaux une somme de travail suffisante et ininterrompue pour leur permettre en pratiquant le dumping d'inonder l'Europe de marchandises dont les prix défient la concurrence.

C'est la raison pour laquelle les ouvriers qui, en hiver, ont exploité les forêts du Nord, sont attribués ou même vendus pour l'été aux exploitations qui extraient des tourbières le combustible nécessaire aux usines russes. Après avoir affronté le froid de l'hiver, ces pauvres gens poursuivent en été leur travail forcé dans l'eau à raison de neuf heures par jour et de 35,000 briques à fournir par équipe. "Peu nombreux, écrit un témoin, sont ceux qui ont pu supporter cette épreuve. Chaque jour on nous donnait la quinine, mais cela nous aidait peu et la malaria fauchait les gens".

Tout aussi lugubre est le sort de ceux qui servent à construire la voie d'accès aux forêts et un rescapé a pu écrire en parlant d'eux: "Chaque mètre carré de la route est arrosé de larmes et de sang". — E.S.P.

La béatification de Mère d'Youville

Cité Vaticane. — La Congrégation des rites s'est prononcée dans l'affirmative au sujet des vertus de la vénérable Marie-Marguerite Dufrost de la Jemmeraye, veuve d'Youville, fondatrice des Soeurs Grises, dont le procès en béatification a été institué en 1890.

La Mère d'Youville a fondé les Soeurs de la Charité, communément appelées les Soeurs Grises, un des plus anciens ordres religieux du Canada. Elle est décédée à Montréal en 1771, à l'âge de 69 ans.

POUR LE BULLETIN DE LA LIGUE DES INSTITUTRICES CATHOLIQUES

Dernières souscriptions reçues

Abbé Antoine d'Eschambault, Saint-Boniface	3.00
Elèves du Couvent de Lorette	$20.00
Mlle Rosa Jeanson, institutrice, Lorette	10.00

* * *

Les souscriptions doivent être envoyées à Mgr A.-A. Cherrier, P.A., V.G., Hôpital de la Miséricorde, 20, rue Sherbrooke, ou à M. Donatien Frémont, directeur de la *Liberté*, 619, avenue McDermot, Winnipeg.

LE TESTAMENT SPIRITUEL DE S. E. LE CARDINAL ROULEAU

Voici le testament spirituel du cardinal Rouleau, qui a été lu à la cérémonie des funérailles:

Pour obéir à la loi de l'Eglise et selon la discipline du concile plénier de Québec, je refais aujourd'hui mon testament, annulant par cet acte toute autre disposition antérieure.

Je remets mon âme, rachetée par le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, entre les mains de Dieu, mon créateur, et je le supplie par les mérites infinis de son Divin Fils, par ceux de la Bienheureuse Vierge Marie, de saint Dominique et de saint Louis de France, de tous les saints de l'ordre, de nos saints patrons, et de tous les élus, de la recevoir dans sa miséricorde pour l'éternité.

Je lègue à la terre mon corps de pécheur et je conjure Notre-Seigneur Jésus-Christ, mon Rédempteur, de le ressusciter pour la gloire au dernier jour.

Que mes funérailles soient sans aucun apparat humain, mais que l'on y observe exactement tous les rites de la Sainte Eglise, et que l'on prie beaucoup pour l'âme ingrate qui a contracté de si lourdes dettes envers la Justice Divine. Je demande qu'il n'y ait que du plain-chant au service. Je veux qu'aucun éloge funèbre ne soit prononcé. Si l'on a quelque considération pour l'archevêque défunt, on voudra bien obéir à cette volonté formelle et mettre de côté les vains prétextes invoqués d'ordinaire pour se soustraire à cette obligation.

Au Père Eternel, à Son Fils Unique et à l'Esprit Saint, j'offre en hommage de très humbles actions de grâces le Précieux Sang de Jésus-Cchrist crucifié. Pour tous les bienfaits que le Ciel m'a accordés si gratuitement, et spécialement pour la grâce du baptême, de ma vocation dominicaine, du sacerdoce, de l'épiscopat et du cardinalat. Par le nom tout-puissant de Jésus, j'implore l'infinie miséricorde de l'adorable Trinité, et je la conjure de me pardonner tous mes péchés intérieurs et extérieurs d'actions et d'omissions. Qu'ils soient effacés pour jamais par la vertu de la passion de mon bien-aimé Sauveur.

Dans cette intention, uni à Jésus expirant sur la Croix, j'accepte en esprit de foi, d'espérance et de charité, en esprit de justice, de pénitence et d'humilité la mort et toutes ses circonstances, telles qu'il plaira à la Providence Divine de les ordonner. En tout, je m'abandonne simplement, complètement et amoureusement, au plaisir du Seigneur.

A la Reine du Saint-Rosaire

A la T. S. V. M., Reine du Saint-Rosaire, le filial hommage de ma plus fervente gratitude pour ses innombrables bienfaits. Dans toutes les circonstances décisives ou importantes de ma vie, je me plais à reconnaître que j'ai éprouvé d'une façon sensible sa maternelle protection. Aussi, puis-je déclarer que je ne l'ai jamais invoquée en vain. Je la prie, par l'amour de son Jésus, par sa sollicitude pour saint Dominique et son Ordre, de veiller sur mes derniers instants, afin que mon dernier soupir soit un acte de charité parfaite. Humblement, mais vivement, je lui recommande de veiller sur tous ceux que j'ai aimés, ou qui m'ont fait du bien, ou qui ont été mes subordonnés ou à qui j'ai quelque obligation.

Je remercie saint Dominique de m'avoir adopté pour son fils, malgré mon indignité. Au ciel, qu'il daigne me recevoir parmi ses véritables enfants. Que mon bon ange gardien qui m'a tant protégé, m'assiste dans mon agonie. Que tous mes saints patrons et protecteurs, spécialement les saints apôtres, Pierre, Paul et Jean, que sainte Madeleine, sainte Cécile, sainte Catherine d'Alexandrie, que les saints patrons et tous les élus de l'Ordre des Frères Prêcheurs, des diocèses de Valleyfield et de Québec, ainsi que du Sacré Collège, que la petite sainte Thérèse que l'on a tant priée pour moi, que tous me recommandent à l'instance et à la miséricorde de Dieu.

Remerciements

Je remercie l'Ordre des Frères Prêcheurs et spécialement mes supérieurs, de leur bienveillance et de leur dévouement pour la formation, la correction et la direction qu'ils m'ont données.

A mes frères en religion j'offre aussi mes remerciements pour leur charité à mon égard.

Je les prie de me pardonner les désagréments que je leur ai causés, d'oublier les mauvais exemples que je leur ai donnés.

Quant aux prêtres de Valleyfield et de Québec, je ne saurais leur exprimer assez vivement ma gratitude pour les sentiments de respect, les actes d'obéissance et les témoignages de dévouement que j'en ai reçus. Qu'ils veuillent bien me pardonner les négligences apportées dans l'accomplissement de mes devoirs envers eux.

Ma reconnaissance va tout spécialement à mes collaborateurs. Ils m'ont aidé de leurs lumières et de leur travail même au prix de la fatigue et de sacrifices dans la charge pastorale. Je pense à mes vicaires généraux, aux secrétaires et aux procureurs diocésains, ainsi qu'aux membres des deux chapitres et spécialement à Mgr l'auxiliaire.

Je m'adresse à tous ceux qui ont été mes inférieurs ou l'objet de mon ministère ou encore des relations ordinaires de la vie. Si, à leur égard, j'ai manqué ou péché en quelque façon je fais appel à leur pardon le plus généreux. Si, par la grâce de Dieu, il m'a été donné de leur faire quelque bien, qu'ils en rendent gloire au Seigneur et intéressent sa clémence en ma faveur.

Aux amis très chers qui m'ont témoigné une affection plus profonde, j'offre le tendre et fidèle témoignage de ma reconnaissance.

Leur précieuse sympathie a été pour moi une force, une consolation et un encouragement. Les prières quotidiennes faites à leur intention et à celle de tous ceux qui ont été mêlés à ma pauvre vie, je les offrirai là-haut, pour eux tous, avec une ferveur et une puissance accrues par la vision béatifique et par la charité, qui embrase les élus de Dieu.

Grâce à Dieu, je n'emporte aucune amertume contre personne. A tous ceux que j'ai pu blesser, offenser, scandaliser de quelque façon, je demande de nouveau un très humble pardon. Encore une fois, je remercie mes bienfaiteurs, mes collaborateurs et mes amis. Pour tous, j'implore la grâce de Dieu sur la terre, à tous je souhaite le bonheur du Ciel pendant l'éternité.

A Dieu infiniment bon, je puis dire: "Tenuisti Manum Dexteram Meam, et in voluntate tua deduxisti me et cum gloria suscepisti me.

"In manum tuas Domine, commendo spiritum meum. Miserere mei, Deus, secundum magnam misericordiam tuam, et secundum multitudinem miserationum tuarum. Regina Sacratissimi Rosarii, ora pro nobis, et Jesum, fructum ventris tui, nobis post hoc exilium ostende. O pia, O dulcis, O clemens, virgo Maria. Veni, domine, Jesu.

(Sig.)

Fr. Raymond-Marie,

Card. ROULEAU, O.P.,

Arch. de Québec.

Le message d'avènement de M. Doumer

Paris. — Dans son message d'avènement lu à la Chambre haute, le président de la République dit notamment que la franchise et la bonne foi des nations sont nécessaires pour la solution des problèmes qui reposent sur le règlement des dettes de guerre et l'exécution des traités de paix. Le président fait observer que les embarras monétaires de la France viennent beaucoup moins des difficultés de l'économie intérieure que des souffrances de voisins. Il dit que la France a foi dan la Société des Nations et qu'elle est prête à s'unir aux autres nations pour combattre les progrès du bolchevisme.

LE CULTIVATEUR EST-IL RICHE?

C'est étrange qu'un cultivateur ordinaire qui finira l'année avec cent piastres, avec un mobilier plus considérable que celui de l'année précédente; avec plus d'améliorations apportées à sa ferme, après avoir payé ses obligations, rempli sa cave et son hangar de provisions; tout cela, après avoir vécu avec sa famille, envie le sort d'un commis de ville qui gagne $125 par mois. Il perd de vue le progrès accompli pour comparer le nombre de piastres que chacun manipule. Pourtant quelle différence entre le sort de l'un et celui de l'autre, même si le cultivateur n'a pas mis un sou de côté! Si l'on suppose que chacun a cinq enfants, il y a tout à parier que le commis n'arrive pas à joindre les deux bouts ensemble. Le commis doit payer pour tout ce dont il a besoin, depuis son logement jusqu'à la gorgée d'eau; le cultivateur, s'il est pratique et sage, tire tout de sa ferme et n'a pas besoin de palper un sou de l'année. Cette anomalie réside dans le fait que le cultivateur n'a pas une idée juste du capital. Le sien peut augmenter indéfiniment en proportion de ses efforts et de son économie, non pas celui du commis, qui est fait de son instruction et ses épargnes, quand il en a. De plus, la famille du commis est constamment sous l'illusion de plus de besoins que la famille du cultivateur.

La supériorité de la campagne est [illegible] pas le superflu. Néanmoins, si l'on offrait au commis de changer avec le cultivateur, il refuserait parce qu'en ville, on ne sait jamais, il pourrait peut-être un jour faire fortune; tandis que sur la ferme, il est sûr de travailler fort tout le temps de sa vie. Combien y en a-t-il de commis, d'hommes de métier et de profession qui végètent misérablement en ville et qui n'iraient pas sur une terre, parce qu'il leur faudrait renoncer à cette chance sur un million de faire une fortune. C'est l'effet d'un rêve utopique apparu pendant les années de fièvre. L'on faisait alors de l'argent facilement, pour ainsi dire, à volonté; les avantages de toutes sortes foisonnaient, les salaires étaient élevés, les situations attendaient celui qui voulait se donner la peine de s'y engager. Cette fièvre a passé. Elle a fait de nous une génération de songe-creux. Nous sommes devenus lâches, nous ne saurions nous condamner à un travail pénible, soutenu, sans autre perspective que celle de gagner le juste nécessaire. C'est le mal de notre siècle, nous avons eu trop de bon temps.

Guillaume CHARETTE.

Réouverture des cercles catholiques en Italie

Rome. — Le gouvernement italien a autorisé la réouverture de certains cercles catholiques. Il s'agit de cercles où des prêtres donnent à la jeunesse un enseignement religieux et cultural. Il parait que huit de ces cercles, tous de Turin, ont bénéficié de l'autorisation, qui, croit-on, s'applique à tous les cercles de cette catégorie.

SAINT-BONIFACE

L'état de S. Exc. Mgr Béliveau

L'état de S. Exc. Mgr l'Archevêque est encore à peu près le même. Son Excellence a des moments de conscience et retombe ensuite dans un état d'insensibilité. Il y a eu progrès cependant depuis les débuts de la maladie. Les prières des âmes fidèles se continuent et l'on espère que Dieu rendra la santé au chef de notre diocèse.

Distribution des prix au Collège

Jeudi soir, le 18 juin, a eu lieu la distribution solennelle des prix au collège. La cérémonie a été présidée par Mgr Jubinville, P.A., V.G., en l'absence de Mgr l'Archevêque. Les médailles, bourses et prix ont été distribués à une quantité d'élèves méritants. Un joli et amusant programme ajoutait au charme de la soirée. MM. Lucien Deschênes, professeur, et Gilles Ayotte, Marc Meunier, Andrew Taurston, Louis Deniset, Jacques Dubue et Eugène Sourisseau étaient au programme et ont vivement intéressé l'auditoire sympathique qui remplissait la salle.

Mgr le Grand Vicaire félicita vivement les lauréats et tira les leçons morales de la cérémonie.

Les principaux lauréats furent: Alfred Paradis, médaille d'or universitaire; Gérard Léveillé, médaille d'or pour catéchisme; Paul Nadeau, médaille d'or pour catéchisme; Armand Joyal, médaille d'or pour catéchisme. Les autres lauréats pour le catéchisme furent: Georges Ramaekers, Hilaire Gagné, Dominique Dugas, Joseph Burley, Louis Bédard, Zéphirin Magnan, Adélard Leclaire, Alphonse Saurette, Lucien George et Georges Monnin.

A l'hôtel de ville

M. le maire et le secrétaire, M. Ernest Gagnon, ainsi que MM. les échevins Doucet et Van Eslander, sont partis en voyage à Montréal pour négocier un emprunt en faveur de la ville. Les délégués feront rapport à la prochaine séance du conseil.

A la grande convention des municipalités au parlement, M. l'échevin Murchison a représenté la cité de Saint-Boniface. La discussion a roulé sur le problème des sans-travail et la part qu'y doivent prendre les municipalités. Il a été reconnu que les municipalités — tant urbaines que rurales — ne pouvaient plus dépenser un sou en faveur des sans-travail et que le fédéral devait venir en aide aux municipalités.

A.F.A.C.C.

L'Association Fédérée des Anciennes Elèves des Couvents Catholiques du Canada tient son congrès à Ottawa du 27 au 30 juin. Pour s'unir à cette réunion et demander les bénédictions divines sur cette grande oeuvre, l'Amicale Marie-Rose invite les dames et demoiselles du Cercle à se rendre à l'Institut Collégial Saint-Joseph, samedi matin, le 27, à 7 h. 30.

Mgr Jubinville, P.A., V.G., chantera la grand'messe. La chorale du couvent fera du chant.

Congrès

Mme E. Houde, présidente des Amicales de l'Ouest, part pour Ottawa pour assister au congrès des Anciennes Elèves des Couvents Catholiques. Elle représente les couvents des Soeurs Grises de Saint-Norbert, Sainte-Anne-des-Chênes et La Broquerie, les couvents des SS. NN. de Jésus-Marie de Saint-Boniface, Saint-Jean-Baptiste, Sainte-Agathe et Saint-Pierre et le couvent de Saint-Charles des Missionnaires Oblates.

Mlle Antoinette Baril, présidente de l'Amicale Marie-Rose de St-Boniface, accompagne Mme Houde.

Cercle Ouvrier Saint-Joseph

Avis aux membres intéressés

Le pique-nique du Cercle Ouvrier Saint-Joseph, qui devait avoir lieu les 4 et 5 juillet, sur décision du Comité d'organisation, est remis au 1er, 2 et 3 août, afin de ne pas être en conflit avec celui de l'Union Nationale Métisse Saint-Joseph, qui se donnera à cette date. Ceci nous donnera plus de temps pour mieux organiser le nôtre et nous espérons obtenir meilleur succès.

Assemblée mensuelle du 16 juin

En l'absence de M. le président, M. Dumont, vice-président, ouvrit l'assemblée et après lecture des minutes par le secrétaire, il donna la parole à M. l'abbé A.-B. Boulet, conférencier de la soirée.

Notre dévoué aumônier nous donna la deuxième partie de sa série de trois conférences sur "Ce qu'a fait l'Eglise catholique pour l'amélioration et l'émancipation des classes ouvrières". Il nous dit comment l'Eglise obtint l'émancipation de la femme. C'est par la parole que l'Eglise aida aux travailleurs à obtenir le droit de posséder et jouir des propriétés ou domaines qu'ils avaient gagnés par leurs travaux. L'Eglise ouvrit des écoles épiscopales dans bien des diocèses, afin de pourvoir à l'instruction gratuite des enfants riches et pauvres. Vers l'an 800 après Notre-Seigneur, l'Eglise déjà recommandait la formation de Cercles et corporations ouvrières. Le conférencier nous dit que ces Corporations comprenaient les apprentis, les maitres, les ouvriers et les jurés. Elles ont toujours bien fonctionné dans l'intérêt de tous, tant qu'elles étaient conduites sur des bases religieuses. Presque chacune de ses corporations formait également des confréries religieuses qui s'occupaient d'oeuvres de bienfaisance parmi leur groupe, telles que caisse de secours mutuel et hôpitaux.

Ces corporations ouvrières aidèrent énormément à l'émancipation politique des ouvriers. Elles étaient très fortes et par là furent reconnues par des rois et des empereurs qui accédèrent souvent aux réclamations et demandes des travailleurs.

L'avantage des corporations d'alors était la perfection avec laquelle le travail était fait, la reconnaissance du droit de vivre pour tous, l'abolition de la concurrence et du chômage. L'ouvrier avait repos le samedi après-midi et le dimanche, tel que de nos jours.

Les inconvénients étaient: des cadres trop rigides, le commerce trop restreint, le manque d'amélioration et la paralysie de l'industrie et de la concurrence légitime du travail.

Les causes de la décadence des corporations furent: la malhonnêteté des jurés qui se faisaient payer pour fermer les yeux sur certaines choses, ce qui fut cause qu'après quelque temps les jurés devaient acheter leurs offices (ceci fit naitre la haine entre les classes); la découverte de l'Amérique qui créa la concurrence pour les marchés mondiaux; la réforme et le protestantisme vers la fin du 15ème siècle.

En 1776 et 1791, des lois d'abolition des corporations furent passées dans les législatures qui en défendaient les rétablissements et depuis ce temps les travailleurs furent livrés à l'injustice des employeurs.

Les questions ouvrières doivent être solutionnées d'après les principes de l'Eglise catholique et Notre Saint-Père le Pape nous dit dans sa dernière encyclique que les ouvriers doivent se grouper afin d'obtenir justice.

M. Albert Pelletier remercia le conférencier en termes appropriés.

La réunion se termine par le tirage de notre rafle mensuelle, gratuite pour nos membres. Le prix fourni par le Cercle Ouvrier fut gagné par M. U. Rémillard.

LE SECRETAIRE.

PETITES NOTES

M. et Mme Adolphe Huot, de la rue Masson, sont partis en auto pour la province de Québec et seront absents durant plusieurs semaines. Mlle Huot accompagne ses parents.

• • •

M. et Mme Raymond Bernier ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 18 juin.

• • •

Mme Laberge et ses enfants, Jérôme et Bernard, sont partis cette semaine pour passer la saison des vacances à Delta Beach, sur le lac Manitoba.

Tennis

Malgré le vent glacé et la température impraticable de dimanche dernier, nos bien-aimés adversaires de l'Immaculée Conception vinrent concourir avec les nôtres. Défaits au premier abord dans les simples et doubles d'hommes, nos joueurs purent féliciter les demoiselles qui, de leur côté, remportèrent la victoire.

Simples de dames: Mlle N. Gingras contre Mlle V. Couture. Mlle Couture, de Saint-Boniface, gagne 6-1, 6-0.

Doubles de dames: Mlles O. Kavanagh et C. Devlin contre Mlles S. Ledoux et T. Côté. Mlles Ledoux et Côté, de Saint-Boniface, gagnent, 6-0, 6-3.

Simples d'hommes: M. B. Gingras contre M. A. Couture. M. Gingras, de l'Immaculée Conception, gagne 6-1, 6-2.

Doubles d'hommes: MM. G. Amyot et V. MacDonald contre MM. J. de L. Taché et P. Dugal. MM. Amyot et MacDonald, de l'Immaculée Conception, gagnent, 6-3, 6-4.

Nous tenons à féliciter tous ceux qui ont pris part au tournoi, ainsi que la nombreuse galerie qui a su si bien encourager les joutes de l'après-midi.

Dimanche prochain, nous aurons le plaisir de nous rendre au Sacré-Coeur où nous passerons certainement un après-midi des plus intéressants.

• • •

Ceux qui ne sont pas encore entrés dans le grand concours de tous les catholiques du Manitoba, sont priés de donner leur nom le plus vite possible aux organisateurs de ce tournoi.

LE SECRETAIRE.

Pique-nique et banquet du 14 juillet

Le pique-nique organisé à l'occasion du 14 juillet par l'Union Nationale Française et les Vétérans français aura lieu les 11 et 12 juillet, sur le terrain du collège.

Le 14 au soir, il y aura un grand banquet à l'hôtel Marlborough. Le prix des billets, qui sont en vente dès maintenant, est de $1.75.

Mariages

Le 15 juin — Petrus Dallaert, fils de Léon Dallaert et de Louise Demoncq, de Mariapolis, Man., et Angèle Flandreau, veuve de Joseph Choquette, de Mariapolis, Man.

Le 17 juin — Roméo Bessette, fils d'Herménégilde Bessette et de Régina Rainault, de Neptune, Sask., et Joséphine Godard, fille de Joseph Godard et d'Alphonsine Charbonneau, de Saint-Jean-Baptiste, Man.

Le 18 juin — J.-Walter Levack, fils d'Alexandre Levack et d'Emma Desautels, de Sainte-Anne-des-Chênes, et Marie-Jeanne-Berthe Sabourin, fille de Modeste Sabourin et d'Anna Rajotte, de Saint-Boniface.

Baptêmes

Le 14 juin — William-Arthur-Jacques, né le 1er, enfant d'Arthur Ouellette et de Marie Cardinal. Parrain, Jérôme Cardinal; marraine, Marie Cardinal.

Le 17 juin — Lucie-Bertha-Marie-Thérèse, née le 17, enfant de Fernand Vanderelst et d'Yvonne Petit. Parrain, Napoléon Saint-Pierre; marraine, Bertha Petit.

Le 17 juin — Joseph-Maurice-Marcel, né le 5, enfant de Cyprien Mondor et de Marie Hébert. Parrain, Louis Hébert; marraine, Aurore Mondor.

Le 18 juin — Joseph-Charles-Antoine, née le 13, enfant d'Avila Ferland et d'Anne-Marie Prendergast. Parrain, Lawrence Mark; marraine, Aline Prendergast.

Le 21 juin — Joseph-Charles-Francis, né le 17, enfant de Vital Sutherland et d'Hélène Marshall. Parrain, Charles Cormier; marraine, Placide Breland.

Le 21 juin — Marie-Denise-Agnès, née le 17, enfant de Jules Bibeau et de Joséphine Gauthier. Parrain, Joseph Gauthier; marraine, Maria Morin.

Le 21 juin — Joseph-Cléophas-Ernest-Claude, né le 18, enfant de Raymond Bernier et de Madeleine Mager. Parrain, Charles-Cléophas Bernier; marraine, Mme Césarine Cyr.

Sépulture

Le 16 juin — Inhumé dans le cimetière de la paroisse, le corps de l'enfant de Pierre Bériault et de Florida Allard, décédé le 15, âgé d'un jour.

Pour faciliter le déménagement des colons de l'Alberta

Edmonton. — Les colons qui habitent les parties arides de la province et voudront déménager dans des régions plus fertiles pourront déménager gratuitement, sous le régime d'une entente tri-partite. Les frais de déménagements seront payés par le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial et le chemin de fer appelé à exécuter le déménagement. Cette nouvelle a été annoncée par l'hon. George Hoadley, ministre de l'agriculture.

Un grand nombre de colons se sont inscrits dans le but de profiter de ce nouveau système qui ne leur coûte rien et dont les deux tiers sont payés par les autres provinces.

L'exploit d'un aviateur canadien

Boulogne-sur-Mer (France). — Un aviateur canadien a le premier franchi la Manche avec un "glisseur". Le lieutenant Lissant Beardmore est parti de l'aérodrome de Lyphne, en Angleterre, et est venu atterrir près de Calais, en France. Il s'est fait monter par un aéroplane à une hauteur de 12,000 pieds, puis s'est laissé glisser en vol plané. Cet avion sans moteur a traversé la Manche à une vitesse de 60 milles à l'heure. Beardmore a déclaré en arrivant qu'il est parti plus vite qu'il ne comptait parce qu'un aviateur autrichien voulait tenter le même exploit et que la traversée de la Manche devait être accomplie par un citoyen britannique.

CITE VATICANE. — Le Souverain Pontife a levé pour l'archidiocèse de Naples l'interdiction de faire des processions extérieures en Italie.

Page Féminine

Une halte nécessaire

Ceux qui se dépensent dans une activité continue ont besoin d'abandonner un moment les contraintes, les occupations ordinaires pour faire halte et reprendre des forces. Ce n'est pas une perte de temps, c'est une manière de recharger les accumulateurs d'énergie, de rendre l'élan au moteur fatigué.

Ecoliers, ouvriers, employés de bureau, industriels attendent, après l'effort soutenu d'une année, la période des vacances. Tous sentent le besoin d'une détente sans quoi les ressorts de la machine humaine se rompraient.

La mère de famille, qui supporte pendant de longs mois la fatigue des travaux du ménage, semble seule exclue de ce repos béni. L'habitude de la voir humble, effacée, crée trop souvent chez les siens un égoïsme inconscient. Lui procurer une distraction, un repos? On n'y songe même pas. A quoi bon? Elle ne manifeste ni désirs, ni répugnances, ne forme aucun projet si ce n'est pour le bonheur de sa famille. D'ailleurs, il est si commode, si reposant de pouvoir compter sur elle aujourd'hui comme hier, demain comme aujourd'hui.

Dieu sait pourtant combien de mères fatiguées, épuisées, aspirent à un détente bienheureuse! S'il est un cas où la valeur psychologique du repos puisse s'appliquer, c'est bien le leur et il serait temps qu'on le comprît dans leur entourage.

Veilles prolongées, lever matinal, préoccupation constante du bien-être de la famille ont vite raison des plus robustes organismes. La bonne humeur s'altère, les petits soucis nous guettent à tous les coins, le devoir apparaît dur, austère, difficile. Que faut-il donc pour rétablir l'équilibre rompu et redonner à l'âme sa sérénité coutumière? Tout simplement une période de repos pendant laquelle les cellules se rechargent d'énergie.

Toute âme a besoin de préparer ainsi dans le calme ou un changement d'atmosphère son accord plus intime avec le devoir. La lassitude nous le rendait pénible, hostile; après un repos, nous voyons en lui un ami grâce auquel notre vie prend un sens, une valeur divine, grâce auquel nous pouvons "servir".

Non, ce n'est point perdre son temps que s'arrêter ainsi sur la route. C'est préparer des forces pour une marche plus sûre; c'est donner à l'âme une sève renouvelée qui lui permet de fleurir, de produire des fruits de bonté, de beauté, de vaillance.

Souhaitons donc que toutes nos mères de famille puissent goûter au cours des vacances, ce bon repos qui répare les forces, renouvelle le courage et garde au beau le baromètre de notre humeur.

Tout cela est bon, me direz-vous, pour celles dont le budget n'a pas trop subi les secousses de la crise économique. Mais nous qui pouvons à peine suffire au nécessaire, comment songer à un déplacement coûteux?

Consolez-vous, chères lectrices, en pensant qu'une sage organisation de votre vie peut vous apporter, même dans votre famille, un renouvellement de santé et d'énergie. Nous en parlerons dans une prochaine chronique.

MERE-GRAND.

MAL ELEVER LES ENFANTS

Promettre et ne pas tenir

"Si tu manges ta soupe, disait la maman, je t'achèterai une jolie poupée qui ferme les yeux..."

"Si tu viens vite, mon chou, papa te donnera un beau bicycle à trois roues..."

"Si tu fais la commission de maman, chéri, elle te fera cadeau d'un beau revolver à Noël..."

Or la petite fille a atteint sa majorité avant d'avoir vu le bout du nez de la belle poupée aux yeux fermés. Et le petit garçon est à son vingtième printemps, et n'a pas encore monté le bicycle à trois roues, ni tiré du fameux revolver.

Et tous les deux, à qui les parents commencèrent à mentir dès la plus tendre enfance, ont appris à ne tenir aucun compte des avertissements paternels: conseils, avertissements, menaces, tout cela, de la farce!... comme les promesses.

Tenez votre promesse, ou ne promettez pas!

Tromper souvent

"Passe-moi ta plume, mon mignon, je vais te faire de beaux dessins..."

L'enfant s'empresse d'obéir.

"Maintenant, tu ne l'auras plus, petit malcommode!"

— "Oh! tu as été gentil, ce matin, mon petit Charlot, viens aux vues."

Sauts de joie, grande toilette, départ précipité; on passe les vues et... l'on s'arrête chez le dentiste!

— "Hem! que c'est bon! goûte un peu", dit-on au bébé en approchant des lèvres une potion amère.

L'enfant, séduit, saisit avec joie la tasse perfide, mais rejette aussitôt avec rage la boisson rebutante...

Allons, parents, continuez quelque temps ce joli jeu et vous aurez bientôt toute une génération de petits êtres aigris et défiants qui ne croiront plus à la moindre de vos paroles.

Ne mentez jamais si vous voulez qu'on vous croie toujours.

Gronder interminablement

"Tiens-toi donc tranquille!... Cesse donc de te gratter la tête!... Ote-toi donc les doigts du nez!... Ne parle donc pas comme cela!... Prends garde de tomber!... Attention où tu marches!... Ne marche donc pas si vite!... Marche donc plus doucement!... Marche donc mieux que ça!"

Enfin l'enfant ne remue pas d'un pouce, d'une ligne, sans qu'à droite, à gauche — comme par déclanchement automatique, — la sollicitude maternelle, lui lâche un cri et lui donne sur les nerfs.

C'est la meilleure recette pour rendre un enfant fou, à moins qu'il ne continue de faire à sa tête, sans prêter plus d'attention aux clameurs maternelles qu'au vacarme d'un char électrique.

Menacer et ne pas punir

"Ne joue pas avec les allumettes, mon chou, c'est dangereux."

Cinq minutes après:

"Je t'ai dit de ne pas jouer avec des allumettes... si tu continues, tu iras dans le coin..."

Dix minutes après:

"Est-ce que tu n'as pas compris? Ça fait deux fois que je te défends de jouer avec les allumettes... C'est bien simple, je m'en vais te tirer les oreilles."

Au bout d'un quart d'heure, on s'impatiente:

"Ecoute! Si tu ne finis pas tout de suite, tu n'auras pas de confitures au dîner!"

Au bout d'une demi-heure, c'est intolérable:

"Bon Dieu! quel être exécrable! Cesseras-tu enfin? Voilà cent fois que je te dis la même chose. C'est comme si je parlais à un mur.. si tu as le malheur de toucher seulement du bout du doigt au porte-allumettes, tu ne sortiras pas ce soir.. C'est assommant à la fin".

Vers la fin de l'heure, on bondit, la main levée: "Tu vas avoir une bonne tape!!!" Mais on prend bien garde de frapper.

Total: une heure de menaces.

Retraite fermée

Les jeunes filles désireuses de renouveler leur ferveur dans le recueillement sont cordialement invitées à suivre les exercices d'une retraite fermée qui aura lieu au Couvent des Soeurs Missionnaires Oblates, à Saint-Charles, Man, du 23 au 27 juillet prochain. Des conditions accommodantes seront faites avec plaisir, sur demande, aux jeunes filles sérieuses qui voudraient profiter de l'invitation. Prière de s'adresser, le plus tôt possible, à la Maison-Chapelle, 621, rue Aulneau, Saint-Boniface.

Le soleil

Puisque le soleil "allume son flambeau vermeil", profitons-en, allons vers lui.

Par l'intermédiaire de nos téguments, ses rayons exercent sur notre organisme une action des plus favorables. Certes, brunir sous le soleil est une bonne chose; mais ce n'est pas la peau seulement qui se modifie, c'est la circulation, c'est le système nerveux qui revivent et retrouvent des réserves d'énergie. L'appétit augmente, la fatigue se fait plus rare, la force est renouvelée. Foin des hypothèses plus ou moins habiles qui expliqueraient cette tonifiante action! Un seul fait demeure, c'est l'accroissement de la vitalité sous l'action de l'énergie solaire. Pourquoi vous en priver? Pourquoi éviter cette ressource précieuse?

Vous me direz: occupations, ville, absence de congé! Erreur, si vous le voulez, avant ou après le travail, dans la ville la plus brumeuse, vous trouverez un instant et un coin pour vous imbiber de soleil cet été.

Et que dire des bienfaits du soleil pour les enfants? En quelques semaines de "cure solaire", les enfants languissants se transforment. Ils accumulent, prises à cette source de bien-être qu'est l'"astre du jour", des réserves de vigueur et de santé.

Connaissez-vous, dites-moi, un médicament qui ait des effets si rapides et si profonds?

Retraite fermée au Couvent de Saint-Norbert

Ouverture, 27 juin, samedi soir, à 7 h.; clôture, le 1er juillet, mercredi matin.

Les jeunes filles désireuses de remonter l'horloge de leur vie spirituelle sont cordialement invitées à suivre les exercices de cette retraite. Le R. P. Faure, S.J., recteur du Collège de Saint-Boniface, en sera le guide éclairé.

Cette date du 27 juin est à retenir; elle précède les cours du Collège d'Agriculture, les vacances que les gardes-malades et autres jeunes filles se proposent de prendre. Conditions faciles, ne l'oubliez pas!

Venez dans la solitude, Jésus vous parlera au coeur!

Une retraitante de 1929-1930.

Pour enlever les mauvaises odeurs des bouteilles

Lorsque les bouteilles ont contenu du pétrole, des parfums, on supprime l'odeur en les lavant à l'eau bien chaude dans laquelle on met une poignée de graines de moutarde. On rince ensuite plusieurs fois à l'eau claire, et l'odeur est supprimée.

Pour nettoyer les boiseries, peintures

Saviez-vous qu'une forte infusion de thé (deux bonnes cuillerées à soupe) diluée dans un litre d'eau bouillante fait une excellente lessive pour nettoyer les boiseries, peintures?

Vous les lavez ainsi avec une grosse éponge lorsque votre thé est froid, puis vous essuyez avec un linge fin.

Retraite fermée au Couvent de Saint-Adolphe

Une retraite fermée sera donnée au Couvent de Saint-Adolphe, du dimanche soir 5 juillet au jeudi matin 9 juillet, par un Rév. Père Jésuite.

Toutes les jeunes filles disponibles (et au début des vacances, il y en a beaucoup) sont invitées à venir se retremper dans la solitude pendant ces quelques jours. Elles seront les bienvenues; et déjà, celles qui les invitent prient pour que la retraite leur soit profitable.

Un petit mot, donnant à l'avance avis de votre venue, chères futures retraitantes, nous aiderait à vous mieux recevoir.

COIN DES ENFANTS

CAUSERIE

24 juin! N'est-ce pas, chers enfants, que nos coeurs vibrent aujourd'hui à l'unisson dans une grande pensée: la Patrie? Au cours de la journée, de belles démonstrations auront lieu dans nos paroisses, des orateurs vous parleront avec fierté de la beauté de notre passé, de la fidélité aux traditions, des espérances de l'avenir. Et dans vos jeunes poitrines germera le désir d'être utile à la patrie, de lui prouver dès aujourd'hui, par des actes, votre attachement inviolable.

Comment un écolier canadien peut-il servir son pays? En cultivant deux amours: Dieu et sa langue!

AIMER DIEU. C'est vers Lui que doit s'orienter votre jeunesse, car le règne de Dieu sur une âme jeune, c'est le rayon du soleil de mai sur une riche frondaison... c'est la radieuse promesse, c'est l'annonce des fleurs et des fruits. Dieu donc d'abord! puis les intérêts de Dieu servis et défendus par votre vaillance.

Un bon nombre d'entre vous vivent dans un milieu de croyance étrangère et sont par fois en butte aux railleries de camarades. Ne soyez pas de ceux qui tremblent devant ces sourires niais, ces gouailleries insipides. Vous êtes catholiques, c'est votre plus beau titre de gloire; affirmez-le avec vaillance, avec fierté. Les rieurs seront bientôt de votre côté.

AIMER SA LANGUE! Si nous, Canadiens, avons pu résister à 168 années de domination anglaise, si nous avons conservé la foi de nos pères, c'est grâce à notre langue. Il est donc de votre devoir, chers enfants, de la garder pure de tout alliage afin de la transmettre dans toute sa beauté aux générations futures.

Notre langue, c'est elle qui nous distingue des autres races. L'Anglais parle l'anglais, l'Allemand parle l'allemand; et nous, qui sommes sur cette terre d'Amérique les gardiens de la pensée française, devons parler français.

Sans doute la langue anglaise occupe aussi une place importante dans notre vie nationale et il faut la bien parler, puisque c'est la langue de millions de Canadiens, mais ne la produisons que lorsqu'il le faut.

Que penseriez-vous d'un camarade anglais qui émaillerait ses discours de mots français? "Il a bien peu de respect pour sa langue", diriez-vous. Veillez donc à ce que la rouille de l'anglicisme ne vienne pas ternir notre belle langue si riche, si harmonieuse. Parlez-la dans toute sa pureté, produisez-la dans tous les milieux, montrez-vous fiers d'être Canadiens français.

Chacun de vos efforts n'est évidemment qu'un grain de blé dans un champ immense; mais le grain de blé forme l'épi et sans l'épi il n'y a pas de récolte.

MERE-GRAND.

Les plaisirs de la pensée sont les remèdes contre les blessures du coeur. — Mme de Staël.



JOYEUSE FÊTE!

Félicitations et voeux de bonheur aux petits amis qui fêteront leur anniversaire de naissance cette semaine:

25 juin

Prudentienne Lapointe, Willow Bunch, Sask., 14 ans.

Léon Précourt, Saint-François-Xavier, 10 ans.

27 juin

Roch Dugas, Saint-Boniface, 10 ans.

29 juin

Lucien Régis, Fannystelle, 8 ans.

30 juin

Thérèse Boulet, Dunrea, 13 ans.

Hélène Garand, Dunrea, 11 ans.

Yolande Kenny, Saint-Norbert.

1er juillet

Laurine Pilon, Hoey, Sask.

Clara Zastre, Saint-Norbert.

Les Camarades du "Coin" et Mère-Grand.

QUASI LILIUM
(Comme un lis)

par le R. P. Paul Desjardins, S.J.

(Suite)

La maladie, la mort

Les desseins du bon Dieu sont impénétrables. Il nous invite à prier, pour que, au champ de son apostolat, les ouvriers soient plus nombreux; de petites âmes grandissent avec cet idéal; mais soudain, la mort vient dérouter tous nos espoirs humains.

• • •

Le vendredi 19 mars 1926, au retour d'une visite à des parents, à Montréal, Joseph-Edouard ressentit les premières attaques du mal qui devait l'emporter. Il arriva à la maison, courbant sous la douleur, après un trajet de près d'une heure en tramway. Son père, médecin, reconnut vite que c'était l'appendicite. Comme l'enfant ne se plaignait pas, on crut pouvoir différer l'opération jusqu'au dimanche. "S'il s'était plaint disait plus tard son père, nous aurions hâté l'opération, et peut-être l'eut-il mieux supportée..."

Jusqu'au mercredi, tout alla bien. Mais une complication survint alors. L'intestin se paralysa complètement. Dès le vendredi, il fut pris de vomissements fécaloïdes, qui devaient se continuer jusqu'à quelques heures avant sa mort. Le dimanche matin, on tenta un traitement à l'électricité, traitement très douloureux et très fatigant, qui demeura sans résultat. Dans l'après-midi, comme dernier moyen, on lui pratiqua une ouverture au côté gauche. La faiblesse du petit malade empêchait qu'on l'endormit. Il endura cette opération à froid, sous une simple anesthésie locale, sans laisser échapper une seule plainte. Dans sa délicatesse toujours attentive, il eut même la force après l'opération de rappeler le chirurgien qui sortait de la chambre, pour le remercier du douloureux service qu'il venait de lui rendre. Comme le médecin lui disait que c'était plutôt à lui de remercier son petit malade de lui avoir, par son courage, rendu la tâche plus facile, Joseph-Edouard répondit: "Oh! docteur, il fallait bien que je vous aide!..." Il avouait pourtant, après coup, à sa mère qui lui demandait s'il avait beaucoup souffert: "Oh! oui, beaucoup, maman... mais je savais que c'était pour mon bien."

(A suivre)

UN PETIT MOT...

C'est toujours avec joie que j'ouvre vos bonnes petites lettres pleines d'encourageantes paroles. Quel réconfort, chers enfants, de travailler pour vous qui avez tous la gentilesse de me dire que la lecture du "Coin" est votre meilleur passe-temps. Cette semaine, je supprime la rubrique sur les oiseaux et les fleurs; l'espace manque et je veux insérer quelques-unes de vos intéressantes causettes.

Félicitations aux petits amis dont les noms suivent pour leurs beaux prix de fin d'année, juste rétribution de leurs efforts laborieux.

Lucienne Grenier, Cécile Lesage, Rose-Alma Grenier, Marie-Anna Labossière, René Rondeau, Mélina Payette, Georgina Major, Nora Watson, Flore Martel, Saint-Léon; Yvette Gauthier, Lorette; Georges Curé, Saint-Georges; Thérèse Perron, Marguerite de Cruyenaere, Germaine Chaput, Léontine Trudeau, Léon Champagne, Angéline Sicotte, Simone Bockstael, Saint-Adolphe.

Un grand merci à ma petite Yvette pour cette magnifique fleur d'églantier (rose sauvage) qui sent bon le soleil et sa délicate amitié.

MERE-GRAND.

Couvent de Saint-Joseph

Lorette, le 9 juin 1931

Ma chère Mère-Grand,

Jusqu'ici c'est moi qui ai la plus nombreuse collection de fleurs dans mon herbier; mais je les gagne et pour vous le prouver, ma maîtresse veut que je vous dise un petit secret à l'oreille: c'est que je vais à la cueillette des fleurs à bien bonne heure, entre autres matins une fois à 4 heures! J'imagine bien que cette fois, l'horloge avait dû être dérangée...

Je marche au catéchisme cette semaine, alors je crains que d'autres compagnes me devancent. Au moins, j'ai la satisfaction de vous faire part de ma joie d'être première.

Si vous venez à Lorette, Mère-Grand, vous n'oublierez pas de faire un petit tour dans notre classe et là, si nous n'avons pas le plaisir de vous rencontrer, vous verrez au moins notre travail.

J'aimerais à avoir la "Clintonie boréale" à vous offrir, malheureusement il n'y a pas encore eu moyen de la trouver..

Votre petite-fille aimante,

Jeanne SKOTNICKI.

• • •

Chère Mère-Grand,

Je suis content de venir au nom de la classe vous dire un beau bonjour. Nous sommes tous bien et travaillons fort car la fin de l'année approche. Il fait chaud parfois, mais nous sommes contents de faire ces sacrifices pour le Sacré-Coeur. J'espère que vous êtes mieux, mieux. On a de beaux petits crapauds dans notre classe; ils ont encore leur queue... J'ai une nouvelle petite soeur; elle s'appelle Anita et est bien fine. Nous l'aimons beaucoup, elle crie des fois.

Je vous assure que nous prions fort pour Monseigneur. Tous les jours, ceux qui peuvent venir à la messe communient pour lui. Nous l'aimons tant, Monseigneur.

Bonjour, Mère-Grand.

Votre petit garçon qui vous aime gros,

Léo-Paul BROWN.

La Broquerie (grade II).

• • •

Saint-Léon, le 1er juin 1931

Chère Mère-Grand,

J'ai lu au "Coin des Enfants" une jolie description d'oiseaux par une de vos petites-filles; c'est comme cela qu'on s'y prend? J'ai résolu moi aussi de vous en décrire quelques-uns, car j'en vois beaucoup autour du couvent.

Cette fois-ci je vais vous décrire un oiseau très joli: le Loriot. Le loriot est jaune orange avec une tête noire, du noir sur les ailes et il a de petites taches blanches; la queue est noire excepté le bout, les plumes de l'extérieur sont jaunes et tout le reste jaune orange. Le loriot est un bon défenseur de son nid et de sa petite compagne moins brillante que lui. Son nid est fait comme une poche pendue à des branches; il est fait de ficelles et quand il peut en trouver en couleurs, il est content!

Un jour, des petites filles avaient mis des brins de laine de couleurs jaune, rouge, verte, et les avaient enroulés autour de la corde d'étendage. C'était drôle de voir les loriots se quereller pour avoir ces brins; on vit ensuite ces laines de couleurs entrelacées dans leur nid. Le nid contient aussi des branchettes et est doublé d'herbes fines; tout ce travail est fait avec deux petits becs pointus. J'aime le chant du loriot, agréable et joyeux: "Tu-dee-dee. Tu-dee-dee".

Le loriot mesure à peu près 8 pouces de longueur. Il mange les chenilles et toutes sortes d'insectes des jardins. Ces loriots arrivèrent ici vers le 20 mai. Le loriot est frileux, aussi quand il nous arrive, on ne craint pas les grosses gelées et on plante les tomates dehors, ayant soin de les couvrir le soir; c'est drôle de voir ces oiseaux perchés sur les branches chanter à tue-tête! On dirait qu'ils savent que leur petit costume jaune orange est joli! Leurs nids se balancent à une branche flexible. J'en ai remarqué trois depuis que je les examine. Je suppose qu'ils vont passer tout l'été ici. Je vais les suivre de près.

Votre petite-fille,

Cécile LESAGE.



A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINT-ADOLPHE

Le 10 juin, trois pèlerins, en route pour le congrès de la jeunesse catholique à Saint-Jean-Baptiste, s'arrêtaient à Saint-Adolphe pour rencontrer les membres de l'A.C.J.C. et assister à leur réunion. La chaleureuse réception offerte aux visiteurs par M. l'abbé Laurin et l'amabilité des acéjistes pour leurs camarades sont preuve de l'attachement qu'ils ont pour l'A.C.J.C.

Une dizaine de membres étaient présents à la réunion du cercle tenue dans la salle municipale. Sous la présidence du camarade Flavien Baril, il y eut lecture spirituelle par M. l'aumônier, chronique par E. Gareau, travail sur le "programme d'étude d'un cercle rural", par L. Painchaud, enfin exposé des constitutions et de l'histoire de l'Association par B. Léveillé. Les délégués du Comité régional répondirent aux questions qui leur furent posées sur l'organisation d'un cercle de l'A.C.J.C. Tous les membres semblent bien disposés à faire leur part pour maintenir vivant ce nouveau groupe.

Le lendemain après-midi, les marcheurs continuèrent leur voyage vers le sud, emportant avec eux le souvenir de la généreuse hospitalité de M. le curé Laurin et de son dévouement pour les jeunes.

ELIE

Le 17 juin, à 9 h. du matin, a eu lieu dans l'église paroissiale, le mariage de Mlle Jeanne Burke, d'Elie, avec M. Edmond Saint-Amant, de Saint-Jean-Baptiste. M. William Burke servait de témoin à sa fille et M. Georges Saint-Amant, de Saint-Jean-Baptiste, était le témoin de son fils.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Clovis Saint-Amant, curé de Lorette, oncle du marié, qui célébra aussi la messe. MM. les abbés Hogue, d'Elie, et Derome, de Portage-la-Prairie, amis des deux familles, assistaient au choeur.

Mme Ulric Beaudry joua la Marche Nuptiale; Mlle Angèle Laflèche, de Saint-Charles, toucha l'orgue pendant la messe. M. Pinvidic, de Saint-Jean-Baptiste, chanta des cantiques appropriés.

Après la cérémonie du mariage, les parents et quelques intimes se rendirent chez M. William Burke, où un succulent dîner les attendait.

Le souper fut servi chez M. Georges Saint-Amant, de Saint-Jean-Baptiste, et réunit parents et amis des deux familles. La table était magnifiquement décorée et chacun fit honneur au délicat menu.

Au cours de la soirée, Mlle Angèle Laflèche et M. Pinvidic régalèrent les invités de jolis morceaux de chant et de piano.

Etaient venus du dehors pour la circonstance: MM. les abbés Saint-Amant, Lorette, et Derome, Portage-la-Prairie; Mme Flavien Tessier, MM. Georges Saint-Amant et Jos. Desautels, M. et Mme Pinvidic, de Saint-Jean-Baptiste; Mme Henri Bruyère, Notre-Dame-de-Lourdes; M. et Mme Charles Caron, Mlle Angèle Laflèche, MM. Louis, Joseph, Ferdinand, Olivier et Philippe Laflèche, Saint-Charles; M. Adrien Laflèche, Headingly; Mlle Paule Saint-Amant, Winnipeg; M. Edmond Comeault, Letellier.

Les nouveaux mariés ont reçu de nombreux cadeaux. Au retour de leur voyage de noces, ils résideront à Saint-Jean-Baptiste.

Félicitations et voeux de bonheur aux jeunes époux.

N.-D. DE LOURDES

Ah! les curés! ah! les hommes! ah! les femmes! Eh bien quoi? Amis lecteurs, je comprends, tout ce monde n'est pas responsable, et c'est au correspondant de la Liberté que vous réservez vos coups. Vous avez raison, car c'est un fainéant, ah! si... Tout doux, chers amis, me voici tout confus, et une fois de plus je vous dis "excusatum me habe". Je suis bien paresseux, je l'avoue, mais d'aucuns plus indulgents diront que j'étais surtout éreinté; alors je vous reviens sans crainte et sans trop de honte.

Durant ces deux mois de mai et de juin, notre paroisse n'a jamais vécu, que je sache, une vie plus intense. Je serai forcément laconique, mais j'en dirai assez long pour vous démontrer que la vie paroissiale ne chôme pas à Lourdes, grâce à la bonne entente du curé et des paroissiens.

Baptêmes

Le 23 mai — Marie-Jeanne-Elisabeth, fille d'Henri Bruyère et de Philomène Saint-Amant.

Le 31 mai — Robert-Ernest Delaquis, fils de Pierre Delaquis et de Marie Fauchère.

Le 31 mai, à Treherne — Cécile Hénon, fille de William Hénon et d'Alice Sutherland.

Le 3 juin — Antoine-Joseph-Meinrad, fils de Pierre Charrière et de Cécile Charrière.

Le 5 juin — Armand-Pierre-Colin-Joseph, fils de Pierre Durand et de Délima Lagimodière.

Enterrements

Le 12 mai — Soeur Adrienne Chaput des Cinq-Plaies du Sauveur.

Le 16 mai — Un enfant de Marcel Lafrance et d'Emela Boisvert, mort après son baptême.

Le 1er juin — Marie-Jeanne Bruyère, morte huit jours après son baptême.

Mariages

Le 22 avril — Pierre Déleurme et Antoinette Chammartin.

Le 3 juin — J.-B. Comte et Germaine Labossière. L'église était remplie d'amis et de parents. Grand dîner à la salle paroissiale.

Le 10 juin — Antoine Griveau et Hélène Magne, tous deux résident à Saint-Boniface, mais Mme Griveau, fille de la paroisse, a tenu à se marier dans la place qui l'a vue naître et nous ne pouvons que la féliciter.

Le 17 juin, à Somerset — Lionel Brisson, de Notre-Dame-de-Lourdes, et Fabiola Rocan.

Tous nos voeux de bonheur aux jeunes époux.

Première communion

Le 14 mai, communion privée de 41 enfants, 19 garçons et 22 petites filles. Ce jour a coutume de déclancher un grand mouvement de piété, aussi nombreux furent-ils ceux qui accompagnèrent ces chers petits à la Table Sainte.

Congrès pédagogique

Les 23 et 24 mai, congrès pédagogique. C'est le quatrième qui se réunit à Lourdes sous les auspices de l'Association d'Education. S'il n'eut pas la splendeur du premier, il n'en fut pas moins un succès réel. L'âme du congrès fut bien le R. P. Bourque, mais la présence de notre archevêque lui donnait un relief tout spécial.

Le samedi 23, il y eut deux assemblées, à la nouvelle école, un nombre bien satisfaisant de maîtres et maîtresses y assistaient.

Le dimanche 24, à 8 h., messe de communion des "Ligueurs". Plus de 100 personnes les accompagnent à la Table Sainte. Le R. P. Bourque donne le sermon de circonstance. A la grand'messe, Mgr l'Archevêque, alors plein de vie et d'entrain, nous redit toute sa joie de ce congrès, et surtout du bel exemple de piété que viennent de lui donner ce matin les Ligueurs.

Il est 2 h. de l'après-midi, la journée a été déjà bien affairée, mais attendez la fin, et avec patience je vous prie. Nous voici dans la grande salle paroissiale, nous sommes plus près de 700 personnes que de 600 personnes, en tout cas, tous les coins et recoins en haut, en bas, partout, sont occupés. Monseigneur, qui préside cette assemblée, disparaît sous le nombre noyé par les petits qui l'entourent. C'est, en effet, la fête des petits; il y en a bien 200 et plus, mais parmi, 72 bien comptés, sont haletants, fiévreux, impatients: ce sont les 72 candidats du grand concours interprovincial de catéchisme. Ce concours, organisé depuis des semaines et des mois, allait enfin aboutir, et disons-le tout de suite, à un succès complet. Etaient représentées, les paroisses de Dunrea, Saint-Alphonse, Mariapolis, Saint-Claude, Saint-Lupicin, Notre-Dame-de-Lourdes.

Le P. Antoine, qui est un peu partout, se montre enfin sur le théâtre et ouvre solennellement le concours en disant la marche à suivre. Tout élève qui résiste à l'épreuve aura un prix. Il y a en plus un prix de diction française donné par le consul de France, et un autre de récitation catéchistique donné par Mgr l'Archevêque. Les noms des concurrents sont dans une urne, les billets des questions dans une autre. Monseigneur sort les uns et les autres. Le premier nom est celui d'un petit gars, un petit Français, élève des Soeurs de Dunrea, et du IVe grade. Dix questions, le petit répond sans flancher avec une voix claire, précise. Un tonnerre d'applaudissements accueille sa dernière réponse. Tous y passent et de la même façon; quatre seulement ont failli et bien peu.

Mentionnons, sans crainte d'être partial, Mlle Angèle Pantel, fille de Privat Pantel, — IXe grade et élève du couvent de Lourdes — qui, dès la première réponse, par sa diction et par sa récitation, sut captiver et maintenir l'attention de l'assemblée, prête qu'elle paraissait être à réciter des pages et des pages sans sourciller. Le dernier à paraître à l'appel fut Alphonse Comte, qui s'en tira à merveille. L'épreuve avait duré 3 h. ½. Durant ce temps-là, le R. P. Antoine avait tenu bon, posant et reposant les questions sans plus finir.

Tous les heureux lauréats, en descendant de l'estrade, allaient eux-mêmes choisir les prix à eux destinés. Tous furent contents, car ces prix avaient tous une valeur égale.

Mais à qui les prix du consul et de Mgr l'Archevêque? Le jury, composé de MM. Lacerte, Daignault, Fournier, R. P. Bourque et Seney, se retire pour délibérer d'après les conditions mentionnées et acceptées à l'ouverture du concours. Il revient après un instant, M. Lacerte s'avance sur l'estrade, le plus grand silence règne dans l'assemblée anxieuse d'entendre le verdict qui proclamera les heureux champions de diction française et de récitation. Il dit: "Mlle Angèle Pantel, IXe grade, élève des Soeurs de Lourdes, a mérité le double prix de diction française et de récitation; mais, d'après les conventions acceptées, elle recevra le prix de diction française, médaille du consul, cependant que le prix de récitation, donné par Monseigneur, s'en ira au bon second, le petit gars de Dunrea, le premier interrogé, Joseph Pallard de son nom, élève des Soeurs de Dunrea." Un immense cri de joie accueillit cette décision.

La joute est finie. Une demi-heure de répit, puis ceux qui le peuvent rentrent dans la salle pour entendre nos grandes élèves nous redire le drame "La Vengeance de la Reine Clotilde". Nos artistes furent parfaites. Monseigneur ne peut s'empêcher de remarquer la grâce et l'élégance des gestes de ces enfants, moins encore peut-être que la pureté de diction qui les caractérise.

Hélas, oui, hélas! celui qui fut l'âme de cette fête, son plus bel ornement, de celle-là comme de toutes les autres, notre archevêque, au retour de ce congrès où il avait manifesté tant de vie et de vive satisfaction, pas plus de deux jours après, tombait presque foudroyé. L'homme de Dieu ne tient plus à la vie que par un fil, nos chers petits croisés de la communion, unis à ceux de la province, feront tant et si bien qu'il ne sera pas tranché.

• • •

Amis lecteurs, il me reste à vous parler de la communion solennelle de nos enfants, mais surtout de la Fête-Dieu, qui fut celle de nos chers "petits croisés", et en même temps le clou de toutes nos manifestations religieuses, et ce sera pour le prochain numéro.

LA BROQUERIE

En voyage

M. et Mme Joseph Fabas nous ont quittés la semaine dernière pour passer un mois dans la province de Québec. M. Fabas ira à l'Islet, Qué., revoir sa paroisse natale; ils visiteront aussi leur nièce, Mme Gabrielle Martel, qui demeure à Québec. Au retour, ils visiteront plusieurs endroits dans l'Ontario. Nous leur souhaitons un bon voyage.

SAINT-NORBERT

M. et Mme Edmond Dufort (née Régina Lagassée) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 5 juin.

SAINT-EUSTACHE

Nous offrons nos sympathies aux familles que la mort est venue visiter. Le 19 mai, c'était le petit Lionel, âgé de 10 mois, enfant bien-aimé de Clément Lachance et de Bernadette Rivard. Les funérailles ont eu lieu le 19, en l'église de Saint-Eustache.

Le 27 mai, M. Ferdinand Moreau mourait à l'âge de 71 ans. Les funérailles ont eu lieu le 30, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. M. l'abbé Bastien officiait, aidé de M. l'abbé Fife, curé de Saint-François-Xavier, et de M. l'abbé Hogue, curé d'Elie, comme diacre et sous-diacre. Une belle messe des morts harmonisée fut exécutée par M. Ant. Belcourt, maître de chapelle, aidé du choeur de chant de la paroisse, et de M. Raphaël Pinvidic, venu spécialement de Saint-Jean-Baptiste. Mlle Estelle Boyer, institutrice, jouait à l'orgue.

Les porteurs étaient: MM. Tom Dufour, Honoré Rivard, Ludget Picard, Alex. Allard, aîné, Jos. Lachance et Arthur Lachance. MM. C.-A. Préfontaine et Elphège Chaput firent la quête. Se trouvait là, toute sa famille, qui comprend sa femme, ses deux fils, Wilfrid et Idovic, ses deux filles, Mmes Théophile Rivard et Raoul Allard. Deux petits-fils portaient les fleurs.

M. Desjardins, de Saint-Boniface, entrepreneur de pompes funèbres, était le maître de cérémonie.

M. Moreau était malade depuis sept ans. Il s'occupait néanmoins de son petit train de maison lorsqu'à un changement de température il prit une pneumonie qui l'emporta en deux jours.

Le défunt était né à Verchères, P. Q., qu'il quitta à l'âge de 17 ans, pour le Montana, où il demeura environ 20 ans. Là il épousa Mlle Emélie Brunelle, et depuis 30 ans il demeurait à Saint-Eustache, toujours sur la même terre, estimé de tous.

M. Wilfrid Moreau, de Détroit, averti par télégramme, arriva pour les funérailles et demeura quelques jours avec la famille rudement éprouvée.

Vinrent aussi aux funérailles, de Saint-Boniface et de Winnipeg, M. Louis Chabot et sa fille Germaine, M. et Mme Elphège Chaput, Mmes Guilbert et Tessier.

• • •

Nous avons aussi le regret d'annoncer la mort de notre bonne Mère Prieure, Mère Sainte-Valérie, décédée le 8 juin après de longs mois de souffrances endurées avec une patience rare. Elle a été exposée dans la chapelle du couvent. Agée de 59 ans, elle était née à Normandière, France.

Les funérailles ont eu lieu le 10. Il y avait foule immense à l'église. La levée du corps a été faite au couvent par M. le curé J.-A. Bastien, qui officia aussi aussi au service, aidé de M. l'abbé Fife et de M. l'abbé Hogue comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient: MM. F. Létourneau, Art. Beaudry, Fred Beaudin, Idovic Moreau, Alfred Houde et Adj. Picard. La quête a été faite par MM. C.-A. Préfontaine et Clément Lachance. Il y eut une belle messe des morts, dirigée par M. Ant. Belcourt, maître de chapelle, aidé à l'orgue par Mlle Estelle Boyer, institutrice au couvent, et avec le concours du choeur de chant de la paroisse. M. J.-D. Létourneau a chanté un cantique impressionnant.

Nous ne pouvons faire de meilleurs éloges de la très regrettée défunte en disant: C'est une sainte de plus au ciel.

• • •

Mme Labelle, soeur de M. le Curé, après avoir passé plusieurs mois au presbytère, est retournée à Montréal à l'occasion du mariage d'un neveu à Montréal et de l'ordination d'un autre neveu à Ottawa. Aussitôt après les funérailles de notre très regrettée Mère Prieure, M. le Curé est parti aussi, espérant être rendu assez tôt pour les deux fêtes.

• • •

Mgr A.-A. Cherrier, avec ses 82 ans, avait accepté la charge de remplacer M. le Curé durant son absence; mais il prit un gros rhume une couple de jours après le départ de M. le Curé et on est venu le chercher aussitôt de Winnipeg, pour en prendre soin. Nous espérons que la santé du vénérable prélat s'est rétablie. Nous le regrettons ici.

Le dimanche 14, c'est le R. P. Bourque, S.J., du Collège de Saint-Boniface, qui est venu faire les offices.

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Le pique-nique

Ce fut sans contredit un succès. Vu la crise financière actuelle, l'on avait compté sur une assistance plutôt restreinte, et les préparatifs avaient été modestes. Une fois de plus l'on constata que le pique-nique traditionnel fait partie de la vie paroissiale et est passé dans nos moeurs manitobaines. En dépit d'une température assez froide, il y eut tout l'après-midi et dans la soirée jusque dans une heure avancée, abondance de paroissiens et de visiteurs venus de Saint-Boniface, de Winnipeg, Saint-Pierre-Jolys, sans compter ceux des localités avoisinantes. A ceux-là et autres qui sont venus partager notre joie, nous offrons nos sincères remerciements pour leur bienveillante sympathie.

Il faut dire que les attractions furent pour quelque chose dans ce concours empressé: à 1 h. 30, joute de "soft ball" des jeunes, la première officielle. Les "Rouges" l'emportèrent sur les "Bleus" par 9 à 7. Nos jeunes n'en sont plus à l'indécision et aux tâtonnements de leurs premières rencontres... A 6 h., partie de balle au camp: Lorette vs Sainte-Anne. Les nôtres perdirent par 5 à 8. Cette fois ils révélèrent qu'ils ont des éléments que l'entraînement rendrait redoutable, voire victorieux.

Les amusements divers, interrompus par un léger souper pris sur place, furent repris et couronnés par de joyeux feux d'artifice.

Les missions

Le R. P. Bellerose a terminé hier une retraite de première communion à Saint-Jean-Baptiste. Les RR. PP. Vézina et Laplante prêchent cette semaine les exercices de la mission à Fannystelle. La semaine prochaine, les RR. PP. Vézina et Bouchard porteront le bienfait d'un renouvellement de mission aux paroissiens de Haywood.

Mariage

Le jeudi 18 juin, en l'église de Saint-Boniface, M. Walter Lavack, fils de M. Alexandre Lavack, marchand de notre paroisse, épousait Mlle Berthe Sabourin, fille de M. Modeste Sabourin, de Saint-Boniface. Les jeunes époux sont partis en voyage de noces à Saint-Paul, Minn.

Baptême

Le dimanche 21 a été baptisé Joseph-Louis-Urbain, enfant de Jessé Fillion. Parrain et marraine: M. et Mme Jean-Bte Lessard, oncle et tante de l'enfant.

SAINT-JOSEPH

Naissances

Marie-Cécile-Jeannine, enfant de Joseph-R. Parent et d'Ernestine Dionne, née le 31 mai, baptisée le 1er juin. Parrain et marraine: M. et Mme Jos.-E. Dionne, oncle et tante de l'enfant.

Mariette-Carmel-Marguerite, enfant de Camille Parent et d'Hélène Dionne, née le 4 juin, baptisée le 7. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Parent, grands-parents de l'enfant.

LETELLIER

Naissances

Marie-Cécile-Georgine, enfant de Thomas Larocque et de Maria Delorme, née le 3 mai, baptisée le 6. Parrain et marraine: M. et Mme Wilfrid Delorme, oncle et tante de l'enfant.

Marie-Alma-Jeannette, enfant d'Ed. Héneault et d'Emelda Roy, née le 15 mai, baptisée le 18. Parrain et marraine: M. et Mme Arthur Fontaine, oncle et tante de l'enfant.

Marie-Cécile-Agathe, enfant de Joseph Ouellette et d'Irène Bruyère, née le 17 mai, baptisée le 20. Parrain et marraine: M. et Mme Lucien Bruyère, de Girouxville, Alta, représentés par Mme Gaspard Dufort et M. Théodule Dufort.

Marie-Paule-Rose-Edmée, enfant d'Edmond Comeault et de Rose-Alma Lemoine, née le 18 juin, baptisée le 20. Parrain et marraine: Napoléon et Agathe Comeault, frère et soeur de l'enfant. Mme Odilon Bois portait l'enfant au baptême.

Sépulture

Joseph-Siméon-Julien Saurette, âgé de 15 mois, enfant de M. et Mme Louis Saurette, décédé le 1er juin, inhumé le 2. Nos sympathies.

En voyage

M. et Mme Louis Saurette, M. Joseph Saurette, Mme P. Manseau, ainsi que Mlle Jeanne Saurette, ont fait le voyage à Benson, Sask., en auto, où ils ont assisté aux funérailles de M. Donat Leclair, frère de Mme Louis Saurette.

M. Auguste Dansereau, ainsi que sa mère, Mme Horace Dansereau, sont allés à St-Lazare, Prince-Albert et autres endroits de la Saskatchewan. Mme Fred Martin et M. Maurice Dansereau, de Pine Falls, les accompagnent.

M. et Mme Dr J.-B. Cloutier, ainsi que leur famille, nous quittaient dimanche dernier pour un voyage à la province de Québec. Mlle Thérèse Jutras les accompagne.

Bon voyage à tous.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.88¼	$4.87
Franc français	3.95	3.92
Belga belge	14.02	13.9
Franc suisse	19.55	19.3
Lire italienne	5.28	5.26
Couronne suédoise	27.01	26.8
Cour. norvégienne	26.98	26.8
Couronne danoise	26.98	26.8
Mark allemand	23.93	23.8
Cour. hollandais	40.57	40.2

LE MARCHE

23 JUIN 1931

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$4.75—$5.50
Moyens	$4.00—$4.50
Ordinaires	$3.00—$3.75
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bons et de choix	$4.75—$5.50
Moyens	$4.00—$4.50
Ordinaires	$3.50—$3.75
Génisses—	
Bonnes et de choix	$4.50—$5.00
Moyennes	$3.75—$4.25
Ordinaires	$3.00—$3.50
Veaux engraissés—	
Bonnes et de choix	$5.00—$5.50
Moyens	$4.00—$4.75
Vaches—	
Bonnes	$3.00—$3.50
Moyennes	$2.50—$2.75
Ordinaires	$2.00—$2.25
Pour conserve	$1.00—$1.75
Taureaux—	
Bons	$2.00—$2.25
Ordinaires	$1.50—$1.75
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$3.00—$3.75
Ordinaires	$2.00—$2.75
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$2.75—$3.50
Ordinaires	$2.00—$2.50
Vaches laitières	$35.00—$50.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$5.00—$6.00
Ordinaires et moyens	$2.00—$4.50
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$7.75
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$6.75
Très pesants	$3.00 $5.00
Légers et maigres	$8.00—$8.50
Truies No 1	$5.00
Truies No 2	$3.00
Inférieurs	$3.00—$3.50
Verrats	$2.00—$2.50
Agneaux—	
Bons, poids moyen	$8.00—$9.50
Ordinaires	$5.00—$6.00
Moutons—	
Bons, pesants	$3.00
Bons, poids moyen	$3.00—$4.00
Ordinaires	$2.00

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .19½
Oeufs—	
(D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .14
Premiers	$ .12
Seconds	$ .09
Pommes de terre—	
Par 100 livres	$ .50
Farine—	
Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:	
Sac de 98 livres	$2.75
2 sacs de 49 livres	$2.80
4 sacs de 24 livres	$2.85
Alimentation—	
Son. La tonne	$15.00
Moulée. La tonne	$16.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.40
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg	
Mil. No 1	$15.00—$16.00
Mil. No 2	$14.00—$15.00

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

Pour la semaine finissant le 22 juin 1931

GRAINS	Mardi 16 juin	Merc. 17 juin	Jeudi 18 juin	Vend. 19 juin	Samedi 20 juin	Lundi 22 juin
Blé No 1 Nord	.59⅜	.60¼	.58¾	.59⅝	.60⅞	.62¾
2 Nord	.56⅜	.57¼	.55¾	.56⅞	.57⅞	.59¾
3 Nord	.51⅜	.52¼	.50¾	.51⅝	.52⅞	.54¾
Avoine 2 CW	.28⅛	.29¼	.28¼	.29¼	.29⅝	.30¼
3 CW	.25⅞	.26⅝	.25⅞	.26⅜	.27	.27¼
Orge 3 CW	.32⅝	.32⅝	.31¾	.32¼	.33	.33⅞
4 CW	.31½	.31⅝	.30¾	.31¼	.32¼	.32⅞
Lin 1 NW	1.04¼	1.05½	1.06¼	1.07⅛	1.09	1.11⅛
2 CW	1.00¼	1.01½	1.02¼	1.03⅛	1.05	1.07⅛
Seigle 2 CW	.35¼	.35⅜	.34⅛	.35⅝	.36⅛	[illegible]
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	.59⅜	.60¼	.58¾	.59⅝	.61⅛	.63
Avoine 2 CW	.28⅛	.29¼	.28¼	.29¼	.29⅝	.30¼
Orge 3 CW	.32⅝	.32⅝	.31¾	.32¼	.33⅛	.33⅞
Lin 1 NW	1.04¼	1.05½	1.06¼	1.07⅛	1.09⅛	1.11⅛
Seigle 2 CW	.35¼	.36⅛	.34⅛	.35⅝	.36⅛	.37⅛
Options						
Blé Juillet	.60	.60⅜	.59⅜	.59⅝	.61⅜	.63¾
Octobre	.61⅜	.62⅜	[illegible]	.61⅜	.63⅜	.65
Décembre	.62⅝	.63⅜	.62⅞	.62⅞	.64⅜	.66⅜
Avoine Juillet	.29⅛	.29¼	.28⅞	.29⅜	.30	.30⅜
Octobre	.30⅞	.31	.30⅞	.31	.31⅜	.32
Décembre	.30⅞	.30⅞	.30⅞	.31	.31⅜	.31⅝
Orge Juillet	.32⅝	.32⅝	.32⅛	.32⅝	.33⅛	.34
Octobre	.33⅜	.33⅜	.33⅛	.33⅜	.34⅛	.34⅝
Décembre	.34	.34⅛	.33⅝	.34⅛	.35⅛	.35⅝
Lin Juillet	1.05	1.06	1.07	1.07⅜	1.09⅛	1.11⅜
Octobre	1.06⅜	1.08⅛	1.09	1.10⅛	1.10⅜	1.13⅛
Décembre	1.08	1.09⅛	1.10	1.10⅛	1.12	1.14⅛
Seigle Juillet	.35⅜	.36⅜	.35⅜	.36	.36⅞	.37⅜
Octobre	.37⅜	.38⅛	.37⅛	.38	.38⅜	.39⅜
Décembre	.39⅛	.39⅜	.38⅛	.39⅝	.40⅛	.41

Feuilleton littéraire de la "Liberté" Numéro 3

Sur le "Ranch" de Constantin-Weyer

(Suite et fin)

Les dernières pages de ce récit autobiographique nous montrent l'auteur — nouveau père Chapdelaine — quittant son domaine pour fuir la civilisation, laissant les nouveaux venus défricher en paix "cette clairière où il a passé de royales années de sa jeunesse".

Ces hommes sont de la race des colons, et leur destin est de mettre en valeur des terres de tout repos. Moi, je suis de la race des pionniers, et ma façon de servir est de devancer les autres hommes dans la solitude... (p. 252)

La vérité est que Constantin fut chassé de cette ferme non par son amour de la solitude, mais plus prosaïquement par les dettes... Une première fois, pressé par ses créanciers, il avait dû en céder une portion pour se libérer de charges trop lourdes. Sa transaction avec M. Boulangeot le laissa sans terre et sans le sou.

— Il toucha cependant le prix de la vente. N'avez-vous pas dit que vous aviez payé argent comptant?

— C'est bien avec lui que je conclus le marché, mais je versai l'argent en d'autres mains... On m'avait prévenu d'en agir ainsi par prudence... Il y avait aussi dans la cour quelques machines agricoles impayées, dont la vente ne lui donna rien.

— Et qu'est devenu Constantin après avoir vendu son ranch?

— Mon Dieu! je l'ai à peu près perdu de vue depuis ce moment. Sa mère et sa femme, qui venait d'avoir son premier enfant, sont demeurées quelques mois ici. Je leur avais laissé l'usage de la cabane où logeait le ménage métis, ici, tout à côté. (Elle est démolie depuis deux ou trois ans.) Constantin n'y apparaissait qu'à de rares intervalles. Que faisait-il entre temps? Je l'ignore. Il était dans le dénuement le plus complet. Avec cela, d'une paresse dont on n'a pas idée... Il n'avait même pas le coeur de se préparer une petite provision de bois pour l'hiver. Au fur et à mesure du besoin, il allait chercher une perche de tremble sec qu'il coupait hâtivement devant la porte. Pendant ses nombreuses absences, les deux femmes devaient compter sur la charité du voisin pour ne pas geler de froid dans leur pauvre chaumière... Un jour, elles me demandèrent de les transporter à Saint-Claude et je chargeai sur ma charrette leur maigre mobilier. La fierté de Mme Constantin mère se révoltait à la pensée d'arriver au village dans un char tiré par des boeufs. Avec les dix milles d'ornières de notre chemin d'alors, c'était le seul attelage possible. Elle dut se résigner.

EN MENAGE

Nous venons de voir M. Constantin marié et père de famille. C'est, en effet, à la période du séjour sur le ranch du nord que se rattache son mariage avec une jeune métisse de Saint-Daniel.

Les registres de cette paroisse attestent que Maurice Constantin, âgé de vingt-neuf ans, né à Bourbonne-les-Bains (France) et domicilié à Saint-Claude, Manitoba, fils d'Alphonse-Marie-Louis-Xavier Constantin et de Marie-Amélie Bompart, épousa, le huitième jour de novembre mil neuf cent dix, dans l'église de Saint-Daniel, Dina Proulx, âgée de dix-huit ans et domiciliée à Saint-Daniel, fille de Michel Proulx et de Marie-Domitille Ritchot, en présence de Daisy de Villario et de Raoul de Villario. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par l'abbé Maurice Pierquin, curé de Saint-Daniel, aujourd'hui curé de Laurier, dans le diocèse de Winnipeg.

M. Constantin-Weyer qui, dans ses livres, s'attribue si volontiers de curieuses aventures sentimentales imaginées de toutes pièces, ne souffle mot nulle part de cette union contractée en bonne et due forme. Il a cependant su tirer un heureux parti littéraire de son expérience conjugale. Dans *Un homme se penche sur son passé*, Monge épouse sans raison Hannah O'Molloy. Les malentendus surgissent bientôt entre le Français et l'Irlandaise, au point d'entraîner une rupture mouvementée. Ce n'est un mystère pour personne à Saint-Claude que l'auteur, en imaginant ce conflit, s'est inspiré de sa propre situation matrimoniale d'avant-guerre.

De son mariage avec Dina Proulx, l'auteur de l'*Epopée canadienne* eut trois enfants: une fille et deux garçons, dont le dernier, né après le départ du père pour l'armée, mourut à l'âge de cinq ans. La grand'mère emmena les deux autres en France en 1919.

Quant à la mère de ces enfants, on ne l'a pas jugée digne de traverser l'océan. Elle est aujourd'hui à Winnipeg, vivant de la charité publique.

La période qui suit son mariage et la vente du ranch est la plus dure dans la vie de Constantin. Pendant trois ans il va se débattre dans une misère noire. En 1912, après de longues recherches, il réussit à décrocher une place de commis de magasin à Morris; mais la nostalgie du grand air et de l'oisiveté l'éloigne vite du comptoir. L'année suivante, nous le retrouvons à Portage-la-Prairie, dans la famille de sa femme, que soutient le travail de son frère. Il vit le plus longtemps qu'il peut à leurs crochets. L'hiver qui suit, il s'engage comme porte-chaine dans une équipe d'arpenteurs. Sa dernière occupation connue est celle d'agent pour la vente des lots de la ville naissante d'Hudson Bay Junction. Mais ces maigres travaux intermittents n'arrivent pas à le mettre en état de subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille. De temps à autre, il fait une brève apparition à Saint-Claude, dans le but de soutirer un peu d'argent à sa mère qui vit modestement de sa pension de veuve d'officier.

Ce n'est pas pour le plaisir malicieux d'accabler un homme irrémédiablement pauvre et misérable que nous donnons tous ces détails; mais on n'a pas oublié le tableau vraiment trop flatté de la situation prospère que s'attribue M. Constantin-Weyer au moment de son départ pour la guerre et l'accusation formelle de vol portée contre ses compatriotes de Saint-Claude. Par simple souci de la justice et de la vérité, nous tenons à établir qu'en août 1914, depuis trois ans déjà sa position sociale était celle du plus authentique prolétaire, sans un sou vaillant de bien sous le soleil. S'il est revenu au Canada en 1920, comme il l'a laissé dire, il ne s'est pas montré à Saint-Claude, où rien ne pouvait l'attirer. Pure légende que cette histoire du rancher Constantin ruiné par la guerre! (1)

UNE AUTRE LEGENDE

En réalité, la guerre fut pour lui un grand bienfait; elle lui permit de sortir honorablement d'une situation inextricable et de trouver un nouveau champ d'action plus propice à ses aptitudes et à son tempérament.

Cependant les Français de Saint-Claude ont peu goûté la mise en scène puérile dont il entoure son départ. Il se représente chevauchant "des milles et des milles à travers bois", — le bras droit en écharpe à la suite d'une ruade de cheval, — pour aller guetter l'arrivée d'un train qui lui apportait des nouvelles, puis faisant figure de héros incompris auprès de voyageurs qui l'estiment fou de partir alors que rien ne l'y oblige.

Cet incident de bras cassé remonte à deux ou trois ans au moins avant 1914, à l'époque où Constantin pouvait encore disposer d'un poney sauvage. Il s'agissait, au reste, d'une simple foulure à la suite d'une chute banale. (Disons en passant que ce singulier cow-boy a laissé la réputation d'un assez pauvre cavalier.) Au moment de la déclaration de guerre, il se trouvait au village de Saint-Claude, que dessert le chemin de fer du Pacifique Canadien. Cette chevauchée ne peut donc trouver place ici. Et ce bon Français ne partit pas seul, comme il le laisse entendre. Il faisait partie d'un premier contingent de trente-cinq hommes de sa localité, auxquels la population émue offrit un banquet. Pas un seul des compagnons qui s'assirent à table à ses côtés, qui firent avec lui le long trajet inoubliable par terre et par mer, n'a gardé le souvenir de ce fameux bras en écharpe. J'ai d'ailleurs sous les yeux en ce moment une photographie prise le même jour qui montre un bras droit parfaitement valide.

Nous avons là, saisi sur le vif, l'un des procédés favoris dont use M. Constantin-Weyer à travers toute son oeuvre.

Auprès de ses camarades gens de lettres et du public qui le lit, il poursuit simplement le rôle de "bluffer" impénitent qu'il soutint envers et contre tout pendant ses dix années de séjour au Manitoba. Avec cette différence appréciable qu'il a la partie beaucoup plus belle en France. Pensez donc: un homme qui arrive du fond du Canada et qui raconte ses aventures sur un ton parfaitement dégagé, sans affectation aucune, comme s'il s'agissait d'un autre! A beau mentir qui vient de loin...

Quelques extraits d'un article de M. Valery Larbaud, — l'un de ceux qui l'ont lancé dans la carrière d'écrivain, — vont nous révéler à quel point il réussit à faire marcher même ses amis intimes:

Enter Maurice Constantin-Weyer, apparence solide, pas très haut, figure ronde, d'un rose bon teint, tirant sur le rouge. Ce sont les hivers du Manitoba qui ont tanné ces joues et les vents du cercle polaire qui ont fixé cette teinte de feuille d'érable à l'automne dans le grain de la peau... Yeux clairs, yeux français, couleur de noisette, mais qui ont gardé un peu du reflet des ciels et des lacs canadiens. Il s'assied lentement, avec un plaisir plus ou moins visible selon la qualité du fauteuil qu'il est capable, mieux que nous d'apprécier, parce qu'il a passé beaucoup d'années aux déserts et dans les solitudes, et qu'il s'est plus souvent assis sur la terre ou sur le roc que sur une chaise...

— Il parle. Avec lenteur. Cherchant ses mots. Les choisissant délibérément. Les débrouillant avec attention. "Comment?" Les débrouillant avec attention parce que (because) vous savez (you know) ils, ses mots, se présentent quelquefois en anglais; ou encore dans un des dialectes indiens qu'il a longtemps parlés: le cris, peut-être, ou, si cela existe, l'esquimau — oui, ça existe et s'appelle l'innuit. Pas trace d'affectation, nulle pose, dans cette conduite, pleine de retards et de loisir, de sa parole, — "comment?" — mais notre imagination nous suggère une explication comme celle-ci: le fait d'avoir vécu longtemps loin de la France et dans un pays où plusieurs races se côtoient, se coudoient, où les domaines linguistiques se chevauchent...

... Quitter Paris, lâcher l'Europe! Maurice Constantin-Weyer réalisa ce rêve. Et il choisit comme lieu de résidence le Canada, et dans le Canada cette province du Manitoba, la plus centrale...

D'ailleurs, il n'y passa pas les douze années que dura son séjour en Amérique; le Manitoba fut son port d'attache, son quartier général, mais ses courses s'étendirent du Cercle polaire au Mexique. Et l'élevage, l'agriculture, la colonisation et l'exploration ne l'éloignèrent pas des Lettres. Il acquit une culture littéraire anglaise fort étendue, et il donna, à des journaux franco-canadiens, des chroniques qui furent pour lui, à son insu, la préparation de ses ouvrages futurs. (Les "Nouvelles littéraires", 8 septembre 1928.)

Je ne voudrais pas faire de peine à M. Valery Larbaud, dont la bonne foi est évidente; mais le portrait qu'il trace de son ami nous transporte dans les plus hautes sphères de la fantaisie.

Constantin, un grand voyageur dont les courses s'étendirent du Cercle polaire au Mexique, pour qui le Manitoba ne fut qu'un port d'attache entre deux randonnées!... Ses dix années de séjour au Canada, il les vécut entièrement à Saint-Claude ou dans le voisinage immédiat. Jamais il ne sortit de la province et ne se risqua dans les "déserts", loin de la civilisation et des sièges inconfortables. La Saskatchewan et l'Alberta, tout à côté, dont il parle forcément dans ses livres, sont pour lui terre inconnue. Le Québec et l'Ontario, il en traversa une partie en chemin de fer, comme tous les immigrants qui se dirigent vers l'Ouest. Ces mémorables explorations, ces périlleux voyages par les solitudes glacées qui lui ont donné tant de prestige auprès de ses contemporains, M. Constantin-Weyer ne les a accomplis qu'en imagination... Dans un pays aussi vaste où le moindre déplacement oblige à franchir de grandes distances, il fut un casanier d'une espèce plutôt rare.

Cette habitude de s'exprimer en hésitant, en cherchant ses mots, il ne l'a pas contractée à vivre parmi une population bigarrée aux langues multiples. C'était déjà la caractéristique de son parler alors que, nouvellement arrivé de France, il ne fréquentait que ses compatriotes de Saint-Claude. Et surtout, n'allez pas croire, monsieur Valery Larbaud, que ses mots se présentent "dans un des dialectes indiens qu'il a longtemps parlés". Votre ami n'a jamais su le cris, ni le sioux, ni le montagnais, ni l'innuit, — pas plus que vous et moi. Sa femme elle-même, bien que d'origine crise, ignorait la langue de cette tribu. Le cas est très fréquent aujourd'hui chez la nouvelle génération des métis qui se trouvent mêlés aux blancs.

A propos de la carrière journalistique dans l'Ouest du futur écrivain, nous sommes en présence de deux versions également fausses. Il ne fit du reportage ni pour des journaux franco-canadiens, ni pour des journaux anglais. Notons simplement pour mémoire qu'après le départ de son fils, Mme Constantin mère collabora quelque temps à la *Libre Parole*, une feuille de Winnipeg aujourd'hui disparue.

A LA MANIERE DE CHATEAUBRIAND...

Mais si M. Constantin-Weyer joue ainsi ses lecteurs, si ses expériences comme fermier, cow-boy, trappeur, marchand de chevaux, journaliste, se réduisent à si peu de chose, comment a-t-il réussi à donner dans ses livres cette impression du vécu relevée par tous les critiques et qui lui a valu tant de succès?

Poser la question n'est pas amoindrir — bien au contraire — son talent d'écrivain. Nous sommes en présence d'un cas de supercherie, d'ailleurs légitime, dont l'histoire littéraire offre plus d'un exemple. Et puisque c'est du Canada qu'il s'agit, comment ne pas évoquer le souvenir de Chateaubriand qui, plus d'un siècle avant l'auteur de *Clairière*, passa quelques mois en Amérique et en rapporta un immense butin, — de quoi alimenter toutes les oeuvres de sa vie, — en s'aidant d'une documentation habilement empruntée ici et là.

M. Constantin-Weyer, lui non plus, ne manque ni de lecture ni d'imagination. On croit avoir affaire à un voyageur qui fait un récit. Il n'y a pas à s'y tromper, semble-t-il, c'est bien quelqu'un qui raconte ses aventures. Mais non, le rancher canadien qui se met en scène est un personnage fabriqué de toutes pièces, ou à peu près. Les excursions hardies du trappeur à travers les plaines du "grand silence blanc" sont des réminiscences de Jack London, J.-O. Curwood, Frédéric Rouquette et autres. Les exploits du cow-boy sont ceux qu'il a recueillis de la bouche d'un Michaelis ou d'un Napoléon La Ronde. Bref, cet écrivain est mieux qu'un simple narrateur de choses vécues; c'est un créateur.

Mais il y a plus de risques aujourd'hui qu'à l'époque de Chateaubriand à découvrir un coin ignoré du Canada. Sans nier le talent descriptif de M. Constantin-Weyer, qui est réel, les lecteurs de l'Ouest ne sont guère enclins à reconnaitre en lui un peintre fidèle et impartial de leur pays. En passant à travers le prisme de sa personnalité, l'image nous en arrive singulièrement déformée et outrageusement tendancieuse. Aucune oeuvre ne porte mieux la marque de son auteur. Ceux qui l'ont connu le retrouvent tout entier dans ses livres. Il reste, la plume à la main, — et plus que jamais, — l'incorrigible hâbleur qu'il fut toujours. Ce colon manqué, qui échoua piteusement par sa faute et se vit dépouiller de tout, se pose en gentleman-farmer indépendant de fortune. Ce paresseux notoire, que la lutte pour la vie trouva complètement désarmé et qui se révéla incapable de subvenir à ses propres besoins, vante sans cesse ses succès, son habileté professionnelle, son ardeur au travail. Il pousse l'audace jusqu'à se faire le chantre de l'énergie, de la volonté et de la discipline morale!

Est-il besoin de dire qu'il aborde l'histoire de l'Ouest avec une extraordinaire désinvolture, sans s'être donné la peine de l'étudier?

Ses rancunes et ses déboires personnels se reflètent naturellement dans tout ce qu'il écrit. Il traite sans ménagement les métis, attribuant sans hésiter à la race entière les défauts qu'il a rencontrés chez quelques-uns. Les Bretons et les Canadiens français ne sont guère mieux partagés. La famille Constantin, très aigrie par l'insuccès de sa tentative pour conquérir la fortune au Manitoba, semblait vouloir rendre les braves gens de Saint-Claude responsables de la gêne humiliante dans laquelle elle se débattait. C'était un jeu quotidien, à la maison, de critiquer à tort et à travers. On s'essayait à trouver les expressions les plus moqueuses et les plus cinglantes à l'adresse des connaissances et des voisins. Mme Constantin mère, que hantait le souvenir de son aisance passée, se montrait particulièrement âpre dans ses propos. Les notes de Maurice qui ont servi de base à l'*Epopée canadienne* portaient la marque de cet état d'esprit. Il y entrait beaucoup de son désenchantement et de sa rancoeur contre le destin. On s'explique alors la malveillance à peine déguisée contre les métis et contre toute la population de l'Ouest qui caractérise ses premiers ouvrages. Seul le succès littéraire atténuera un peu par la suite ce sentiment. Et puis, à force de l'écrire, l'auteur a si bien réussi à se persuader que ses années du Manitoba ont été les plus belles de sa vie, qu'il n'a plus guère de raison d'en vouloir à personne.

Vraiment, c'est à Saint-Claude, — sur le "ranch" de M. Constantin-Weyer, — qu'il faut aller pour découvrir la clef de son oeuvre. Cette visite nous en apprend plus long que toutes les études des maitres de la critique et que toutes les confidences des *Nouvelles littéraires*.

Donatien FREMONT.

POST-SCRIPTUM

Une communication reçue depuis qu'a paru la première partie de cette étude nous permet d'y apporter certaines précisions.

M. Constantin-Weyer, volontairement ou non, antidate d'une année son émigration au Canada. Ce n'est pas en 1903, — comme il l'a publié partout, — qu'il quitta la France, mais en 1904. L'"Halifax", sur lequel il fit la traversée, partit du Hâvre le 20 juillet et entrait dans le port de Québec le 3 août au matin. Je puis en témoigner avec certitude, ayant été l'un de ses compagnons de voyage.

Compagnon de voyage... c'est peut-être trop dire. J'ai beau fouiller mes souvenirs et passer en revue tous les jeunes gens de mon âge qui se trouvaient sur le bateau, je n'en trouve aucun répondant au nom et au signalement du futur auteur de l'*Epopée canadienne*. Mais un incident lugubre de l'arrivée m'est resté gravé pour toujours dans la mémoire. La veille du débarquement à Québec, l'"Halifax" fit escale à Grosse-Ile, où les officiers du service sanitaire devaient procéder à l'inspection de sa cargaison humaine. A la tombée de la nuit, nous vîmes transporter à terre, avec beaucoup de précautions, un passager gravement malade. Après vingt-sept ans, je me rappelle encore l'impression pénible ressentie parmi nous, à la vue de ce malheureux compatriote pour qui l'entrée sur le territoire canadien allait débuter par une rigoureuse quarantaine.

Ce passager anonyme que personne à peu près n'avait vu, c'était Maurice Constantin. Fort malmené dès les premiers jours par le mal de mer, il avait ensuite contracté la fièvre typhoïde. Le médecin du bord l'avait tenu isolé dans sa cabine.

Dans les premières pages de *Manitoba*, on peut lire un récit fort incomplet et assez peu fidèle de cette traversée. Selon son habitude, l'auteur s'y adjuge un rôle très avantageux, mais difficilement compatible avec l'état d'un pauvre garçon qui se débat entre la vie et la mort, dans l'étroite couchette d'une cabine exiguë, sur un navire durement secoué par l'ouragan.

C'est en septembre seulement que le convalescent, enfin libéré, peut prendre le chemin de Saint-Claude. Il y retrouve son camarade Raoul de Villario, frère du peintre René de Villario, et se fait héberger avec lui au presbytère. Un peu plus tard, les deux jeunes gens s'installent, tout près du village, dans un petit "chantier" où ils passeront l'hiver. —D. F.

(1) Cette légende ne s'est pas créée, comme on pourrait le croire, en dehors de lui, par le hasard des circonstances. Il en a été le propre artisan, il est entré magnifiquement dans la peau de son personnage. L'un de ses derniers ouvrages, "P. C. de Compagnie", relate longuement ses démêlés personnels avec le général Sarrail à l'armée de Salonique. On peut y lire ce propos que le lieutenant Constantin, en février 1917, assure avoir tenu "avec assez de défi dans le ton", à son supérieur qui le visitait dans la prison où ce dernier l'avait fait incarcérer:

— Oh! mon général! si j'avais jamais douté de la justice des officiers français, je n'aurais pas abandonné tout ce que j'avais au Canada pour venir me battre en France, où je ne possède, après tout, qu'un caveau de famille. (page 104)

Dans un chapitre précédent, il avait déjà écrit sans broncher: "J'étais venu d'Amérique, abandonnant là-bas tout ce que je possédais". (page 67)

Congrès régional

(Suite)

Quant à nous, Canadiens fr
nous pourrons sauvegarder no
si nous restons attachés à n
tions, à notre langue comm
religion, c'est-à-dire si no
ce que nous sommes. A
nie ne pourra venir à l
fortifiée par une ass
la nôtre. Jeunes ger

prendre des mesures pour aider la viticulture.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

Prenez garde, Madame...

L'été est arrivé et tout comme l'année passée, vous allez rôtir dans votre cuisine...

Pourquoi ne pas échanger votre poêle à bois pour un poêle électrique?

Voyez nos concurrents d'abord; ensuite souvenez-vous:

FONTAINE & COMPAGNIE font mieux
165, ave. Provencher Tél. 201 426

A LOUER à 159, ave. Provencher suite de 4 pièces, bien éclairées, propres et en bonne condition. Bain. Fils électriques. Possession immédiate. S'adresser à **Suite 2** ou **téléphone 26 585.** Tf

LA "LIBERTE" aimerait à entrer en communication avec les agents de langue française de l'Ouest de la Compagnie d'assurance Sun Life.

VEUVE DE 31 ANS, demeurant dans un endroit protestant, désire faire connaissance d'un bon catholique, veuf ou célibataire. S'adresser à **Boîte 200, Petersfield, Man.** 6p

A VENDRE — Maison complètement moderne, chauffée à l'eau chaude, "sleeping porch" avec moustiquaire, pelouse sur le devant et arbres par derrière, arbustes et haies. A proximité des tramways, de l'église et des écoles, à 15 minutes de marche de Portage et Main. Vente à sacrifice pour $2,000. Quitte la ville. **Boîte 23, la "Liberté".** 3p

VENTE DE REDUCTION — Plantes, légumes, pois de Saint-Georges, tabac canadien en feuilles ou haché, miel, huile d'olive, chez **Auguste Poirier, Immeuble Provencher, St-Boniface.** 4p

FILLE DE 40 ANS désire une place dans un presbytère, chez un veuf ou célibataire bien recommandé. Tout détail à la première lettre. S'adresser à **May Dupont, Boîte 90, Saint-Boniface, Man.** 6p

ON DEMANDE — Maître ou maîtresse d'école, ayant au moins deux ans d'expérience, avec certificat de 1re ou 2me classe, pour grades 1 à 7. Nous fournissons gratis la résidence, si nécessaire. Applications avec salaire demandé seront reçues par le soussigné d'ici au 10 juillet. **B.-A. Dupasquier sec.-trés., école Saint-Adélard No 912 Cardinal, Man.** 6p

AU SACRE-COEUR

La Saint-Jean-Baptiste

La Saint-Jean-Baptiste a célébré, samedi et dimanche, sa fête nationale. Une fête champêtre a eu lieu sur le terrain avoisinant le presbytère, où se dressaient les comptoirs de rafraîchissements et d'amusements.

Malheureusement, la température de samedi, plutôt froide, a figé quelque peu l'enthousiasme des paroissiens... Seulement, ceux qui ont répondu à l'appel ont su généreusement encourager l'effort des officiers. Dimanche, la température plus clémente n'en a pas attiré davantage. Par contre, les résultats sont assez satisfaisants.

La fête religieuse eut principalement son éclat à la grand'messe du dimanche. L'autel étant décoré avec goût, la statue du saint précurseur, la bannière de la Société Saint-Jean-Baptiste, le drapeau Carillon Sacré-Coeur bien en vue, les enfants de choeur revêtus de leurs plus chères livrées, le choeur de chant tout dévoué à sa fonction liturgique, l'officiant, le R. P. J. Magnan, O.M.I., provincial, entra, accompagné du R. P. J. Chaumont, O.M.I., et du R. F. A. Veilleux, O.M.I., comme diacre et sous-diacre.

Après le prône du Rév. Père Curé, il y eut sermon par le R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I., chapelain de la Société Saint-Jean-Baptiste. Débutant par l'éloge du saint dont nous solennisions la fête, le prédicateur indiqua de quelle manière le peuple canadien-français, pour mieux répondre à sa mission, peut et doit pratiquer l'Evangile de la pénitence, spécialement en mettant au nombre de ses traditions religieuses l'habitude de la retraite fermée et un plus grand souci de préparer les voies à ceux que Dieu destine à la vocation de missionnaire, d'évangélisateur de la pénitence.

Le soir avait lieu la soirée de famille. L'assistance plutôt nombreuse se composait des membres de la paroisse et surtout de Saint-Boniface. Nous les en remercions pour l'encouragement qu'ils nous ont témoigné.

Les conditions économiques ne nous avaient pas permis le luxe d'un programme, mais en retour nous avions un maître de cérémonies très habile en la personne du Dr P.-E. Laflèche.

M. J.-E. Perras fournit le premier numéro du programme en chantant deux chansons, parmi lesquelles il sut en choisir une pour la circonstance: "Le drapeau de Carillon"; Mlle A. Perras assistait son père au piano.

M. Neil Bardal fit vibrer son banjo avec dextérité dans quelques numéros populaires, avec Mme G.-M. Laflèche au piano.

M. Camille Sainte-Marie nous servit deux déclamations: "Le Curé de Cucugnan" et "Première soirée au théâtre". La première récélait même quelques applications personnelles... On peut toujours compter sur l'ami Camille pour dilater un auditoire... ça ne manque jamais!

Le président de la Saint-Jean-Baptiste, M. Marius Gatien, fit une brève allocution. Il en repassa les origines et rappela la raison pour laquelle le précurseur est le patron des Canadiens français. Il conclut par cette affirmation qu'une fête nationale est surtout nécessaire pour la jeunesse.

Ce fut un plaisir d'entendre la voix si sympathique de Mlle Marguerite Guertin. Elle chanta l'air de Mignon, "Connais-tu le pays", et "Colette", de Chaminade. M. Maurice Prud'homme était au piano.

Minutes très populaires: avec ensemble, avec entrain, avec fierté, l'assistance chanta en choeur diverses chansons canadiennes que Mme G.-M. Laflèche accompagnait au piano, et que M. le Dr P.-E. Laflèche animait gentiment d'un geste approprié.

Vint la pièce des jeunes, "Soixante minutes ambassadeur au Japon", qui tint l'auditoire en gaieté pendant plus d'une heure. Le succès qu'ils ont remporté est une véritable marque d'encouragement pour le travail dont ils ont fait preuve pendant ces quelques semaines. Nous les en félicitons chaleureusement.

Voici quelle était la distribution des rôles: Maxime Boisvert, député au fédéral, Armand Laflèche; Onésime Beauparlant, avocat, Denis Belair; maître Labonté, notaire, Gérard Léveillé; docteur Sans-Chagrin, Hervé Sala; Lafleur, tailleur, Louis Beaudry; Piton, messager, Josaphat Gauthier; Wong Sing, buandier chinois, Albert Guay.

Enfin, avant d'entonner "O Canada", le Rév. Père chapelain adressa des remerciements aux organisateurs des deux jours de fête, aux artistes de la soirée récréative, à tous les assistants. Il ajouta un mot en faveur de la Société Saint-Jean-Baptiste, voyant en elle un moyen, une discipline capable d'opérer l'union idéale des Canadiens français, et même d'augmenter la force catholique et nationale du peuple choisi dont Saint-Jean-Baptiste est le modèle et le patron.

Visiteurs de l'étranger

Le R. P. Albert Perbal, prédicateur de retraite, arrivant de Rome; les RR. PP. Cabana, O.M.I., P. Etienne, O.M.I., J. de Grandpré, O.M.I., et M. Kalmès, O.M.I.

Vendredi soir

Invitation à la distribution solennelle des prix, le vendredi 26 juin, à la salle paroissiale.

Tennis

Le concours de simples pour hommes avance graduellement. La température, tantôt poussiéreuse, tantôt froide, a ralenti la marche de ce concours. On espère que vers la fin de la semaine tout sera terminé.

• • •

La Ligue interparoissiale a organisé un concours ouvert à tous les joueurs catholiques de la province. On ne jouera que les simples. L'entrée est de 50 sous pour les membres appartenant aux clubs de la ligue; les autres de l'extérieur devront fournir 75 sous. La coupe pour ce tournoi est offerte par la "Northwest Review". Ceux qui désirent donner leur nom devront voir le président, M. Hervé Sala, pour signer les formules requises.

• • •

Mlle Hélène Léger et M. Hervé Sala, depuis quelques jours, exhibent des petits billets roses... Les membres qui ont besoin de balles devraient s'adresser à ces officiers pour profiter d'une telle aubaine.

FORT GARRY

Grand pique-nique, les 27 et 28 juin, Pembina Highway et Crescent Drive. Sports et courses pour jeunes et vieux, lunch, fanfare, etc... Et ce qui ne gâte rien, un avenir riant sera dévoilé à ceux qui auront la curiosité de consulter Madame X, renommée pour sa profonde science!

Nous promettons à tous deux jours de saine gaieté.

Le primat d'Espagne déporté

Madrid. — Le cardinal Pedro Seguira y Saenz, primat de l'Eglise d'Espagne, a été déporté par le gouvernement espagnol.

On a dû protéger le cardinal contre des manifestants qui criaient: "A bas le clergé! A bas les prêtres!"

• • •

Il aida son épouse — "Le Novoro du Dr Pierre a fait beaucoup de bien à ma femme", écrit M. Josef Wullinger, de Philadelphia, Pa. "Elle manquait d'appétit, souffrait de mauvaise digestion et de constipation; quelquefois ses intestins restaient sans fonctionner pendant cinq jours. Depuis qu'elle prend du Novoro du Dr Pierre elle va très bien et peut manger n'importe quelle nourriture." Cette fameuse médecine à base de plantes et renommée à bon escient, produit un excellent effet sur le procédé de digestion et d'élimination, elle stimule les fonctions de l'estomac, améliore la digestion, facilite l'appétit, règle les intestins et débarrasse le système de ses impuretés. Pour renseignements écrire au Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501, Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

Il pouvait à peine respirer tant il souffrait de l'asthme, écrit un homme qui, après plusieurs années de souffrances, a trouvé un complet soulagement en employant le remède pour l'asthme du Dr Kellogg. Maintenant il sait combien ses souffrances auraient pu être épargnées. Cet incomparable remède aide très efficacement tous ceux qui sont affligés de l'asthme. Si vous l'aspirez, il vous apportera le soulagement si longtemps désiré. Chaque marchand, s'il ne l'a pas en magasin, peut se le procurer pour vous chez son marchand de gros.

La moins coûteuse de toutes les huiles — Si l'on considère la qualité de l'Huile Eclectrique du Dr Thomas, elle est la moins coûteuse de toutes les huiles offertes au public. Elle est en vente dans toutes les pharmacies du Canada, de l'Atlantique au Pacifique, et tous les marchands de la campagne l'ont en vente. Comme il est facile de se la procurer et que son prix est très modéré, chacun devrait en posséder une bouteille.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 h. (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lévêque.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.